

L'Écureuil roux est un mammifère associé aux habitats boisés. C'est le seul écureuil indigène en France.

STATUT

- Espèce protégée en France (Arrêté du 23 avril 2007). Il est notamment « *interdit de perturber, détruire, manipuler, capturer les animaux [...], ainsi que de détruire, altérer leurs sites de reproduction et aires de repos. Il est également interdit de transporter, naturaliser, vendre ou acheter des spécimens prélevés dans le territoire* ».
- Espèce inscrite dans la liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine.

DESCRIPTION

- **Longueur** : 35 à 45 cm (avec la queue).
- **Poids** : 200 à 400 grammes.
- **Reconnaissance** : pelage brun-roux, marqué de blanc sur la gorge et le ventre. Oreilles pointues, queue touffue et souvent relevée sur le dos. Pattes postérieures plus longues que les pattes antérieures. Très agile, il grimpe et saute d'arbre en arbre et descend le long d'un tronc, la tête la première.
- **Période d'activité** : le jour. Il est surtout actif le matin et en fin de journée. Il n'hiberne* pas mais passe les journées les plus froides à l'abri dans une cavité d'arbre ou dans un nid de feuilles construit en hauteur sur un arbre.



Adulte



Adulte

ALIMENTATION

Ce rongeur recherche des graines de conifères, des fânes, des noix, des noisettes, des glands, des baies, des bourgeons, des boutons floraux, des champignons et, très accessoirement, des insectes, des œufs d'oiseaux et des oisillons. Il se nourrit habituellement perché sur les arbres, à l'abri du danger. L'Écureuil roux participe à la dissémination de certains arbres et arbustes en oubliant souvent les réserves de nourriture qu'il enterre dans le sol en prévision des mois d'hiver.



REPRODUCTION

- **Période** : De janvier à septembre.
- **Nid** : En forme de boule, dans la partie haute d'un arbre (généralement entre 5 et 15 mètres de hauteur), parfois dans une cavité d'arbre. Il est fait d'herbes, de feuilles et de mousse. Son diamètre peut atteindre 50 cm. Il peut être occupé toute l'année par un écureuil.
- **Portée** : 1 à 2 portées par an de 3 à 4 jeunes chacune (gestation de 38 jours). Les jeunes naissent sans poil entre mars et août.
- **Émancipation des jeunes** : 3 à 4 mois après leur naissance.



Nid d'Écureuil roux en hauteur sur un arbre

HABITAT ET OBSERVATIONS DE L'ESPECE DANS PARIS

L'Écureuil roux fréquente les secteurs arborés de grande taille (une quinzaine d'hectares environ) composés d'**arbres indigènes*** (conifères et feuillus), en relation avec une nourriture variée. Les arbres servent d'abri, de lieu de reproduction, de zone d'alimentation et au déplacement. Il évite les grands espaces ouverts sans strate arborée.



Plusieurs Écureuils roux sont régulièrement observés dans le cimetière parisien de Bagneux - 92



Écureuil roux se déplaçant sur une branche d'arbre au Parc Floral – 12^e

À Paris : Très visible dans le bois de Vincennes et de Boulogne et dans certains cimetières parisiens extra-muros (Bagneux et Thiais). Les observations intra-muros sont particulièrement rares et se cantonnent aux grands espaces arborés comme le cimetière du Père-Lachaise (20^e) ou sur la Petite Ceinture ferroviaire.

MENACES

- La fragmentation des secteurs arborés et la discontinuité des alignements d'arbres entravent ses déplacements pour ses besoins de reproduction et d'alimentation et l'exposent aux menaces du trafic routier.
- La prédation par le chat et le chien l'obligerait à éviter les secteurs boisés où ces animaux abondent.
- La faible diversité des essences limite les ressources alimentaires.
- L'arrivée d'écureuils exotiques* sur le territoire francilien comme le Tamia de Sibérie *Tamias sibiricus* peut entraîner le déclin de l'Écureuil roux par compétition alimentaire.



Le Tamia de Sibérie est localisé dans différentes forêts d'Île-de-France

RECOMMANDATIONS DE GESTION FAVORABLE À LA BIODIVERSITÉ

- Maintenir autant que possible les **arbres à cavités** (abris, reproduction).
- Signaler la localisation de nids pour éviter tout dérangement de l'espèce pendant la reproduction et pour alerter tout gestionnaire durant les interventions sur les arbres.
- Planter des arbres et arbustes indigènes* à fruits et graines comestibles pour les Écureuils roux (noisetiers, conifères, ronciers, hêtres...).
- Favoriser la continuité des alignements d'arbres à grand développement (les houppiers des arbres se touchent) pour ses déplacements.
- Installer des écurouds (pont entre les arbres) pour permettre le passage aérien des écureuils en toute sécurité au-dessus d'un obstacle (canal, voie large, route). Ce dispositif est réalisé avec des cordages (cordes de grimpe ou d'escalade).

Espèce cible de Paris : l'Écureuil roux

Le Hérisson d'Europe est un mammifère nocturne associé aux zones arbustives denses.

STATUT

- Espèce protégée au niveau national (Arrêté du 23 avril 2007). Il est notamment « *interdit de perturber, détruire, manipuler, capturer les animaux, ainsi que de détruire, altérer leurs sites de reproduction et aires de repos. Il est également interdit de transporter, naturaliser, vendre ou acheter des spécimens prélevés dans le territoire métropolitain de la France* ».
- Espèce inscrite dans la liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine.

DESCRIPTION

- **Dimensions** : longueur : 25 à 30 cm / hauteur : 10 à 15 cm.
- **Poids** : 800 à 1200 grammes, notamment selon la saison, l'abondance de nourriture et sa santé.
- **Reconnaissance** : il est facile à reconnaître grâce aux 5 000 à 7 500 piquants longs de 2 à 3 cm qui recouvrent les parties supérieures et latérales de son corps. Son ventre et ses pattes sont recouverts de poils jaunâtres raides.
- **Période d'activité** : la nuit, majoritairement consacrée à rechercher des proies. La journée est consacrée au repos.
- **Hibernation*** : de novembre à mars. Il vit alors sur un rythme ralenti, sans tomber dans un sommeil profond, sous un tas de feuilles ou de branches dans un massif arbustif épais, à l'abri du froid et du vent. Sa température corporelle peut alors chuter de 20 °C.



Adulte



Adulte

ALIMENTATION

Principalement des limaces, des escargots, des vers de terre, des insectes et leurs larves*...

À l'occasion, des petits rongeurs, des œufs d'oiseaux tombés au sol, des grenouilles et des petits fruits (baies, glands...).



Limace, ver de terre, escargot, larve d'insecte

REPRODUCTION

- **Période** : d'avril à août. Les accouplements ont lieu la nuit.
- **Nid** : à l'abri dans un massif arbustif ou sous un tas de bois. Le nid est fait d'herbes sèches et de feuilles mortes. Il peut être réutilisé d'une année à l'autre.
- **Portée** : 1 à 2 portées par an (5 à 6 semaines de gestation), de 4 à 7 jeunes hérissons. Les jeunes naissent sans poils entre mai et juin, parfois jusqu'en septembre. Ils sont sevrés au bout de 4 à 6 semaines.
- **Émancipation des jeunes** : 2 mois après leur naissance.



Tas de branchage dans une végétation dense, favorable à la reproduction du Hérisson d'Europe. Parc des Buttes-Chaumont - 19^e.

HABITATS ET OBSERVATIONS DE L'ESPECE DANS PARIS

Le Hérisson d'Europe évite les zones sans végétation et dépourvues d'abris. Il affectionne les zones arbustives denses (ronciers, **friches** arbustives, massifs d'**arbustes indigènes***, talus...) pour s'y reposer, se reproduire et hiberner*. La nuit, il explore souvent bruyamment les hautes herbes des **prairies** et les pelouses pour chasser et s'accoupler. Il évite les grands espaces ouverts et suit souvent la lisière d'un massif arbustif pour s'y réfugier en cas de menace. Il réutilise généralement le même parcours nocturne pour chasser.



À Paris : Son activité nocturne le rend difficile à repérer. Il est principalement signalé dans les bois de Boulogne et de Vincennes et sur certaines portions de la Petite Ceinture ferroviaire. Il a été observé à plusieurs reprises dans les espaces verts des arrondissements périphériques, notamment dans le parc Georges Brassens (15^e), le parc omnisport Suzanne Lenglen (15^e), le square Louise Michel (18^e) et dans certains grands cimetières extramuros comme le cimetière parisien d'Ivry (94).

Petite ceinture - 14^e.

Secteur arbustif et en friche favorable au Hérisson d'Europe.

MENACES

- La raréfaction des massifs denses d'**arbustes indigènes*** en taille libre (habitat).
- La fermeture des espaces (murs, murets, clôtures jusqu'au sol) réduit ses déplacements et isole ses populations.
- Le trafic routier génère de la mortalité et entrave ses déplacements.
- L'utilisation de biocides, notamment anti-limace, implique une diminution du nombre de proies et un risque d'empoisonnement.

RECOMMANDATIONS DE GESTION FAVORABLE À LA BIODIVERSITÉ

- Maintenir, renforcer et densifier les massifs d'**arbustes indigènes***.
- Valoriser les déchets verts en installant des tas de branches et de feuilles mortes, hauts de 50 cm minimum, qui serviront d'abri le jour et l'hiver.
- Installer des abris à hérissons dans des massifs arbustifs. Ils doivent être préservés des courants d'air froid, de la pluie, de l'infiltration de l'eau par le sol et être recouverts de branches et de feuilles mortes. Ne jamais visiter ces abris en hiver pour ne pas déranger l'espèce.
- Signaler par des repères visibles la localisation d'individus hibernant, pour éviter tout dérangement de l'espèce qui peut lui être fatal et pour alerter tout gestionnaire durant les interventions hivernales.
- Éviter la pose de clôture jusqu'au sol et prévoir des passages à faune au niveau des murs et murets en laissant une ouverture de 10 x 10 cm minimum depuis le sol.
- Empêcher l'accès à toute nourriture anthropique (nourriture pour chat, lait...) non adapté à leur métabolisme.



Abris à Hérisson en bois protégé par des feuilles mortes, installé en 2015 dans un cimetière parisien.

Le Bouvreuil pivoine est un oiseau rare à Paris qui recherche les secteurs boisés de fourrés denses.

STATUT

- Espèce protégée en France (Arrêté du 29 octobre 2009). Il est notamment « *interdit de détruire, manipuler, capturer les œufs, nids et animaux [...] ainsi que de détruire, dégrader des sites de reproduction et aires de repos* ».
- Espèce inscrite dans la liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine.

DESCRIPTION

- **Longueur** : 16 cm / **Envergure** : 28 cm / **Poids** : 26 à 38 g.
- **Reconnaissance** : un peu plus gros qu'un moineau. D'apparence trapue. La tête est noire à l'exception des joues. Le bec est court et conique. La différence entre mâle et femelle se fait par la couleur :
La poitrine du mâle est rose vif ; la femelle a une dominante beige.
- **Période d'activité** : le jour. Le Bouvreuil pivoine s'observe généralement perché sur les branches d'un arbre ou d'un arbuste et rarement au sol. Sédentaire, il peut être vu toute l'année. Certains individus du nord de l'Europe sont migrateurs et passent l'hiver en France. Ils se déplacent alors en petits groupes de quelques individus, ce qui les rend facilement observables. Ils repartent au printemps dans le nord de l'Europe.



Adulte mâle : poitrine rose vif.



Adulte femelle : dominante rose-beige.

ALIMENTATION

Il se nourrit principalement de graines et de bourgeons (érable, frêne, aulne, charme, bouleau, conifères, cerisier, prunier, ...). Il apprécie aussi les fruits charnus (sureau, cornouiller, troène, sorbier...) et capture occasionnellement quelques araignées et insectes au printemps et en été.

Le jeune consomme surtout des fruits et des graines de plantes herbacées (plantains, pissenlits, orties, séneçons...).

NIDIFICATION

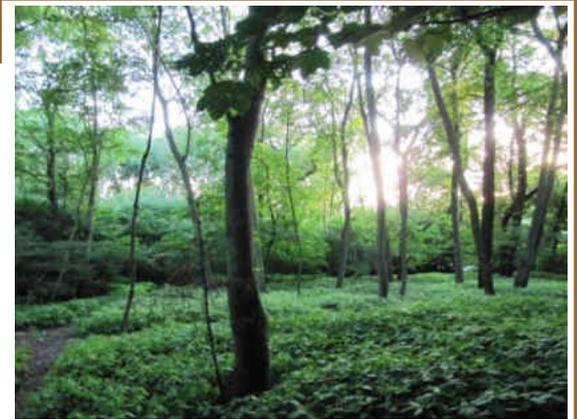
- **Période** : mars à juillet.
- **Nid** : construit en avril dans des secteurs à végétation dense sur la branche d'un arbre, d'un arbuste ou dissimulé dans du lierre.
- **Ponte**: jusqu'à 5 œufs 2 fois par an entre mai et juin. Les œufs sont couvés pendant 2 semaines par la femelle. La naissance des jeunes en mai-juin se fait au moment de la dissémination des plantes herbacées dont ils se nourrissent (plantains, pissenlits...).
- **Envol** : les jeunes sont nidicoles* et s'envolent au bout de 16 à 18 jours.

HABITATS ET OBSERVATIONS DE L'ESPECE DANS PARIS

Une végétation multistrate particulièrement dense est indispensable au Bouvreuil pivoine pour qu'il puisse se reproduire, s'abriter, se nourrir et se déplacer.

Il recherche les zones boisées de feuillus ou mixtes (conifères et feuillus) lui offrant une strate arbustive épaisse d'**arbustes indigènes*** et une strate herbacée variée et riches en graines, indispensable pour son alimentation.

À Paris : quelques couples se reproduisent dans le bois de Boulogne. Les observations sont plus fréquentes en hiver dans les deux bois, lors de l'arrivée d'individus migrateurs venus du nord de l'Europe. Beaucoup d'entre eux quitteront les deux bois au printemps pour se reproduire ailleurs. Le Bouvreuil pivoine semble extrêmement rare intra-muros, sauf occasionnellement lors de ses mouvements migratoires en automne.



Milieu boisé et arbustif (Bois de Boulogne – 16^e)



Adulte mâle dans le bois de Vincennes, en hiver.

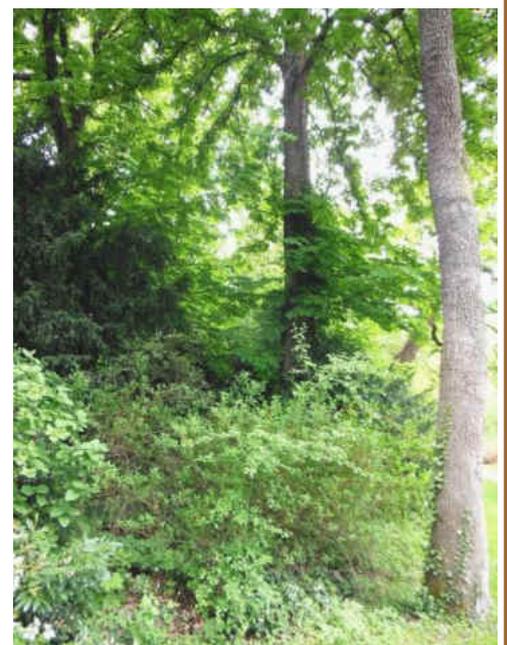
MENACES

- Diminution des massifs denses d'**arbustes indigènes***.
- Diminution des zones boisées.
- Rareté de la végétation arbustive sous couvert arboré.
- Tonte trop fréquente (supérieur à 3) de la strate herbacée qui empêche les plantes d'arriver à maturité.

RECOMMANDATIONS DE GESTION FAVORABLE À LA BIODIVERSITÉ

- Favoriser une végétation multistrate (arborée, arbustive et herbacée)
- Favoriser une végétation dense sous couvert arboré, en privilégiant des fauches tardives (en octobre).
- Maintenir et favoriser les massifs denses d'**arbustes indigènes***.
- Laisser une place à la végétation spontanée.
- Favoriser le développement de Lievre commun qui servira de sites de nidification, de refuge et d'alimentation.
- Éviter les interventions sur les arbres d'avril à début août pour ne pas perturber l'espèce pendant la période de reproduction. La loi interdit de détruire les sites de reproduction occupés par des espèces protégées.

Ces mesures de gestion profitent à de nombreuses autres espèces animales (oiseaux, insectes, mammifères...).



Végétation arbustive sous couvert arboré (parc de Bagatelle bois de Boulogne – 16^e)

La Chouette hulotte est un rapace nocturne associé aux zones boisées pourvues en **arbres à cavités**.

STATUT

- Espèce protégée en France (Arrêté du 29 octobre 2009). Il est notamment « *interdit de détruire, manipuler, capturer les œufs, nids et animaux [...] ainsi que de détruire, dégrader des sites de reproduction et aires de repos* ».
- Espèce inscrite dans la liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine.

DESCRIPTION

- **Longueur** : jusqu'à 38 cm. **Envergure** : environ 1 m.
- **Poids** : 300 à 600g. Les mâles sont plus petits et plus légers que les femelles.
- **Reconnaissance** : corps massif et tête ronde entourant des yeux noirs imposants. Ailes larges et arrondies. Petit bec crochu et jaunâtre. Plumage variable d'un individu à un autre, du gris ou brun-roux, tacheté de noir et de blanc. Les pattes sont couvertes de petites plumes. C'est la plus grande chouette que l'on peut rencontrer en France.
- **Période d'activité** : la nuit, consacrée à chasser ses proies. Son activité est maximale au milieu de la nuit. Le jour, la Chouette hulotte se repose cachée en hauteur dans une cavité d'arbre ou plaquée contre un arbre.



Chouette hulotte dans le bois de Vincennes en 2015 – 12^e

ALIMENTATION



Pelote de réjection de Chouette hulotte. Les restes de repas qu'elle contient permettent de connaître le régime alimentaire de l'oiseau.*

Elle chasse principalement des petits rongeurs (mulots et campagnols). Elle peut adapter son régime alimentaire selon les ressources disponibles et capturer des oiseaux (passereaux, rarement des pigeons), des insectes (coléoptères) ou des amphibiens (grenouilles). Elle chasse à l'affût et utilise son ouïe pour repérer ses proies. La Chouette hulotte régurgite des pelotes de réjection* qui contiennent des restes de repas non digérés (poil, plumes, os). Ces pelotes sont un indice de présence de l'espèce.

REPRODUCTION

- **Période** : janvier à juin. Le hullement nocturne du mâle résonne en automne au moment de la formation des couples et à la fin de l'hiver. La femelle répond au mâle par un « ki-ouik » très sonore.
- **Nid** : dans une cavité d'arbre. Le couple est fidèle à son site de reproduction d'une année à l'autre.
- **Ponte** : la femelle pond de 3 à 5 œufs blancs en janvier-février qu'elle couve pendant un mois. Elle est nourrie par le mâle pendant la couvaison.
- **Envol** : les jeunes s'envolent 6 semaines environ après leur naissance.



Jeune en phase bois de Boulogne (16^e)

L'émancipation des jeunes : les jeunes quittent le nid au bout de quatre semaines avant de savoir voler et restent cachés au sol dans la végétation (sous un arbuste ou parmi les feuilles mortes). Les parents sont à proximité et continuent de les surveiller et de les nourrir. C'est la phase naturelle d'émancipation, qui peut durer jusqu'au début de l'été. Il est important de ne pas les approcher ni de les ramasser. Les jeunes Chouettes hulottes qui sont transportés dans un centre de soin par des passants, qui s'imaginent qu'ils ont besoin de soins, ne sont pas forcément relâchés ensuite sur leur lieu de naissance. Ramasser ces jeunes chouettes peut être un frein à la dispersion naturelle des Chouette hulottes dans Paris.

HABITATS ET OBSERVATIONS DE L'ESPECE DANS PARIS



Cavité sur un Érable Sycomore
(Cimetière parisien de Bagneux - 92)

La Chouette hulotte fréquente les secteurs arborés (espaces verts, cimetières, jardins privés, bois) tant qu'elle peut y trouver des ressources alimentaires, des **arbres à cavités** pour nicher et des conifères pour hiverner. Une certaine quiétude nocturne associée à des zones de pénombre et peu de fréquentation humaine la nuit lui est indispensable. Sédentaire, elle n'effectue aucune migration et s'aventure rarement au-delà de son territoire (une cinquantaine d'hectares).

À Paris : à défaut d'espaces boisés étendus, son domaine vital serait morcelé entre un espace accueillant une cavité dans un arbre et des espaces satellites situés à proximité pour y chasser la nuit. La Chouette hulotte semble en déclin dans Paris intra-muros et tend à disparaître des sites où elle nichait encore récemment (cimetière du Père-Lachaise en 2011, parc des Buttes-Chaumont en 2012, jardin des Plantes en 2005...). Plusieurs couples nichent dans les bois de Boulogne et de Vincennes (une dizaine de couples dans chaque bois) et dans les cimetières parisiens extra-muros (cimetières d'Ivry et de Thiais - 94).

Remarque : le Hibou Moyen-Duc, un autre rapace nocturne, est observé très ponctuellement dans le bois de Vincennes et dans Paris intra-muros (19^e, 13^e...) pendant ses déplacements migratoires ou en hiver. Il recherche une alternance de zones arbustives et arborées pour chasser la nuit. Comme la Chouette hulotte, il est sensible aux éclairages artificiels et apprécie les zones de pénombre. Ci-contre, un Hibou Moyen-Duc photographié en octobre 2016 dans le jardin des Grands Moulins-Abbé Pierre (13^e).



MENACES

- La raréfaction des **arbres à cavités** diminue les possibilités de nidification.
- La fragmentation des secteurs arborés et la rareté des zones d'ombre (pollution lumineuse) entravent ses déplacements et limitent les secteurs où elle chasse.
- La raréfaction des massifs d'**arbustes indigènes*** conduits en taille libre, des **friches herbacées** et des **prairies** occasionne une diminution du nombre de proies disponibles (oiseaux, petits mammifères...).
- Le dérangement par la fréquentation du public, les chats, les chiens, les corneilles noires...

RECOMMANDATIONS DE GESTION FAVORABLE À LA BIODIVERSITÉ

- Maintenir autant que possible les **arbres à cavités** (nids, abris).
- Maintenir et renforcer les **habitats favorables au développement de ses proies** (massifs **d'arbustes indigènes***, **prairies**, ronciers, **friches herbacées**...).
- Favoriser le développement de plantes grimpantes (Lierre commun...) sur les arbres pour servir de zones de refuge aux chouettes (et à d'autres rapaces nocturnes) pendant la journée.
- Préserver des zones de pénombre en limitant autant que possible la lumière artificielle et en privilégiant un éclairage orienté vers le sol.
- Empêcher tout dérangement de l'espèce notamment pendant la reproduction. En cas d'intervention sur des arbres à cavités, privilégier entre juillet et septembre, en dehors de la période de reproduction.
- Installer des nichoirs pour Chouette hulotte dans les arbres. Ces arbres doivent être entourés de végétation arbustive à leur pied dans un endroit le moins fréquenté possible et sans éclairage artificiel à proximité. Ne jamais visiter ni retirer ces abris entre septembre et mai, au risque de déranger l'espèce pendant la reproduction.



Nichoir pour Chouette hulotte posé dans le cimetière parisien d'Ivry (94) en 2016

La Fauvette grisette apprécie les zones arbustives et herbacées touffues.

STATUT

- Espèce protégée en France (Arrêté du 29 octobre 2009). Il est notamment « *interdit de détruire, manipuler, capturer les œufs, nids et animaux [...] ainsi que de détruire, dégrader des sites de reproduction et aires de repos* ».
- Espèce inscrite dans la liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine.

DESCRIPTION

- **Longueur** : 14 cm / **Envergure** : 22 cm
- **Poids** : 12 à 18 g
- **Reconnaissance** : de la taille d'un moineau, avec une allure plus effilée. La tête est grise et la gorge blanche. Ses yeux sont entourés d'un cercle blanc. Ses ailes sont brunes avec une tache rousse. Le dessous du corps est blanchâtre. Sa queue est longue et son bec est court et pointu. Les couleurs de la femelle sont plus ternes que celles du mâle.
- **Période d'activité** : le jour. La Fauvette grisette est un oiseau migrateur* qui hiverne* dans le nord-ouest de l'Afrique. Elle arrive en France en avril pour se reproduire et repart en Afrique entre août et septembre.



Adulte



Adulte vu de dos

ALIMENTATION

La Fauvette grisette se nourrit essentiellement d'insectes (adultes et larves* de mouches, pucerons, papillons, fourmis, coléoptères...) et d'araignées ; complétés par des baies en automne (mûre, framboise, sureau...).

NIDIFICATION

- **Période** : avril à juillet. Le mâle chante activement d'avril à juin.
- **Nid** : construit et dissimulé dans l'épaisseur d'un massif de ronces ou d'un massif arbustif libre, à très faible hauteur (moins d'un mètre du sol).
- **Ponte** : deux pontes par an de 5 œufs chacune.
- **Envol** : les jeunes sont nidicoles*. Ils quittent le nid au bout d'une dizaine de jours.



Un roncier offre un couvert végétal dense pour dissimuler le nid à l'abri des prédateurs.

HABITATS ET OBSERVATIONS DE L'ESPECE DANS PARIS

La Fauvette grisette recherche une couverture arbustive dense en association avec des hautes herbes pour se nourrir, se reproduire, s'abriter et se déplacer : **friches herbacées** mêlées d'**arbustes indigènes***, haies multistrates, talus buissonnants, ronciers...

À Paris : on peut l'apercevoir d'avril à septembre. Si les observations dans Paris intra-muros restent très rares, elle est souvent signalée dans la réserve ornithologique du bois de Vincennes.

Elle a été vue à quelques reprises pendant ses haltes migratoires dans le couvert arbustif dense de certains parcs intra-muros : le jardin des Plantes (5^e), les jardins Abbé-Pierre – Grands Moulins (13^e), le parc André Citroën (15^e), le parc de la Villette (20^e), le parc de Belleville (20^e).

La Fauvette grisette se reproduit très rarement dans Paris intra-muros. Seuls 2 ou 3 couples ont déjà niché dans des anciens secteurs en friches du 19^e et du 12^e arrondissements.



Lisière arbustive/herbacée où une Fauvette grisette a été observée en 2016 en halte migratoire (jardins des Grands Moulins - 13^e)



Lisière arbustive/herbacée où une Fauvette grisette a été observée en 2016 en halte migratoire (parc de Belleville – 20^e)

MENACES

Les menaces pèsent sur son habitat et sur ses ressources alimentaires.

- Disparition des **friches herbacées** (recherche d'insectes).
- Diminution des massifs arbustifs libres et raréfaction des ronciers.
- Espèce très sujette au dérangement.
- Utilisation de biocides qui implique une diminution du nombre de proies et génère de la mortalité chez les espèces les consommant.

RECOMMANDATIONS DE GESTION FAVORABLE À LA BIODIVERSITÉ

- Maintenir et favoriser les massifs arbustifs libres (voir fiche habitat prioritaire : **arbustes indigènes***).
- Favoriser le développement de ronciers qui servent de zones de nidification, d'alimentation (mûres, insectes, araignées) et de refuge.
- Favoriser la fauche tardive des milieux herbacés parsemés d'arbustes.
- Laisser une place à la végétation spontanée.
- Empêcher tout dérangement de l'espèce notamment pendant la période de reproduction. La loi interdit de détruire les sites de reproduction occupés par des espèces protégées.

Ces mesures de gestion profitent à de nombreuses autres espèces animales (oiseaux, insectes, mammifères...).

Le Gobemouche gris est un oiseau migrateur* qui recherche des secteurs arborés et arbustifs.

STATUT

- Espèce protégée en France (Arrêté du 29 octobre 2009). Il est notamment « *interdit de détruire, manipuler, capturer les œufs, nids et animaux dans le milieu naturel ainsi que de détruire, dégrader des sites de reproduction et aires de repos* ».
- Espèce inscrite dans la liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine.

DESCRIPTION

- **Longueur** : 15 cm / **Envergure** : 24 cm
- **Poids** : 13 à 20 g.
- **Reconnaissance** : de la taille d'un moineau, il semble tout gris vu de loin. Le dessous de son corps est blanchâtre. Le bec est court et pointu. Le jeune a un plumage tacheté de blanc et de noir. Les deux sexes sont semblables. Il est souvent repéré lorsqu'il effectue nerveusement un petit vol stationnaire lui permettant de capturer des insectes au vol. On dit dans ce cas-là qu'il moucheronne.
- **Période d'activité** : le jour. Le Gobemouche gris est un grand migrateur* qui hiverne en Afrique tropicale. Il arrive en France de fin avril à début mai pour se reproduire et repart en Afrique entre août et octobre.



Adulte

ALIMENTATION

Il se nourrit d'insectes (mouches, moustiques, guêpes, papillons...), d'araignées, de lombrics... Il se poste sur des branches d'arbres et d'arbustes bien exposées au soleil pour repérer ses proies. Les insectes sont capturés la plupart du temps en vol.

Il consomme aussi des petites baies à la fin de l'été dans les secteurs arbustifs (principalement des baies de Sureau noir, de Cornouiller sanguin, de Ronces...).



NIDIFICATION

- **Période** : fin avril à début août.
- **Nid** : dans une large cavité d'arbre, dans une anfractuosité de mur, dans la végétation grimpante (comme le lierre) contre un mur ou contre un tronc d'arbre. Le nid est fait de tiges, de racines et de brindilles.
- **Ponte** : la femelle pond une à deux fois par an de 4 à 5 œufs, qu'elle couve 2 semaines, entre mai et juin.
- **Envol** : les jeunes sont nidicoles*. Ils quittent le nid au bout de 2 semaines.

HABITATS ET OBSERVATIONS DE L'ESPECE DANS PARIS

Le Gobemouche gris recherche une alternance **d'arbres à cavités**, de massifs arbustifs et de vieux **murs à interstices**. L'existence de cavités dans les troncs d'arbres et de murs est indispensable à sa reproduction. Il apprécie les espaces dégagés pour repérer et capturer ses proies.

À Paris : Le Gobemouche gris est discret et peu abondant. Ses observations sont limitées dans les bois de Boulogne et de Vincennes et dans des grands espaces verts intra-muros comme les parcs des Buttes-Chaumont (19^e) et Montsouris (14^e), les jardins du Trocadéro (16^e), le jardin du Luxembourg (6^e), certains cimetières (Père-Lachaise 20^e) et sur la Petite Ceinture ferroviaire. Quelques observations ont été faites sur des longues avenues très arborées comme l'avenue Foch (16^e).



Parc de Belleville (20^e)



Petite ceinture ferroviaire (14^e)

Le couvert végétal dense de certains parcs (comme le parc de Belleville – 20^e) ou de certains secteurs de la Petite Ceinture ferroviaire favorise la halte migratoire du Gobemouche gris et d'autres espèces d'oiseaux migrateurs* déjà observés à Paris (Gobemouche noir, Fauvette à tête noire, Pouillot fitis, Fauvette grisetite...).

MENACES

- La raréfaction des massifs arbustifs libre composés d'**arbustes indigènes** *(habitat)
- La raréfaction des **arbres à cavités** et des arbres âgés diminue les possibilités de nidification et occasionne une diminution du nombre de proies disponibles.
- L'utilisation de biocides implique une diminution du nombre de proies.

RECOMMANDATIONS DE GESTION FAVORABLE À LA BIODIVERSITÉ

- Maintenir et favoriser les massifs denses d'**arbustes indigènes***.
- Favoriser autant que possible la formation de cavités dans les arbres et conserver des arbres âgés.
- Maintenir des arbres morts au sol ou sur pied.
- Éviter les interventions sur les arbres avec cavités d'avril à début août pour ne pas perturber l'espèce pendant la période de reproduction. La loi interdit de détruire les sites de reproduction occupés par des espèces protégées.
- Favoriser le développement de plantes grimpantes sur le tronc des arbres (comme le Lierre commun...) ou sur des murs qui serviront de zones de nidification, d'alimentation (capture d'insectes) et de refuge.

Le Grimpereau des jardins fait partie des oiseaux que l'on remarque peu bien qu'il soit répandu dans les espaces verts parisiens. Il est adapté à une vie en milieu arboré et recherche les secteurs pourvus en vieux **arbres à cavités**.

STATUT

- Le Grimpereau des jardins est protégé par la loi Française selon l'Arrêté du 29 octobre 2009. Il est notamment « *interdit de détruire, manipuler, capturer les œufs, nids et animaux [...] ainsi que de détruire, dégrader des sites de reproduction et aires de repos* ».
- Espèce inscrite dans la liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine.

DESCRIPTION

- **Longueur** : 12 à 13 cm / **Poids** : Environ 10 g.
- **Reconnaissance** : légèrement plus petit qu'un moineau. Reconnaissable par son bec long et courbé, une bande claire au-dessus de l'œil et son plumage contrasté (marron-brun sur le dos et blanc sur le ventre). Mâle et femelle se ressemblent.
- **Période d'activité** : le jour. Sédentaire, le Grimpereau des jardins est observable toute l'année à Paris.



Grimpereau des jardins adulte
Parc de Bercy - 12^e

Remarque : petit et discret, son plumage brun le rend difficile à repérer sur l'écorce des arbres. Il a pour habitude de grimper en spirale le long des troncs d'arbres en avançant par bonds à la verticale, puis vole jusqu'à la base du tronc d'un autre arbre.

ALIMENTATION

Insectes, araignées, petits mollusques... capturés généralement dans les fissures de l'écorce des arbres. La recherche de nourriture se fait principalement sur les arbres sur pied. Ce régime insectivore* est complété par des graines en hiver.

NIDIFICATION

- **Période** : février à juin. Le mâle commence par délimiter son territoire par le chant et apprécie tout particulièrement les alignements d'arbres pour sa parade nuptiale.
- **Nid** : dans une cavité d'arbre, derrière un morceau d'écorce détaché ou parfois dans du lierre le long du tronc.
- **Ponte** : la femelle pond jusqu'à 6 œufs qu'elle couve pendant 2 semaines.
- **Envol** : les jeunes sont nourris au nid par les deux parents et s'envolent au bout de 15 jours.



Cavité d'arbre favorable à la nidification du Grimpereau des jardins - jardin des Tuileries (1^{er}).

HABITATS ET OBSERVATIONS DE L'ESPECE DANS PARIS

Le Grimpereau des jardins vit dans les secteurs arborés riches en **arbres à cavités** (espaces verts, cimetières, jardins privés, bois).

Les arbres servent d'abri, de lieu de reproduction, de zone d'alimentation et au déplacement. Il évite les grands espaces ouverts sans strate arborée et apprécie les alignements d'arbres pour ses déplacements. Il exploite aussi les fissures et les cavités de vieux murs à interstices pour y établir son nid ou capturer des insectes.

À Paris : le Grimpereau des jardins est assez répandu. Il fréquente les parcs, squares et cimetières arborés comme le jardin des Tuileries (1^{er}), le square des Arènes de Lutèce (5^e), le jardin du Luxembourg (6^e), le parc Monceau (8^e), le parc de Bercy (12^e), le square René LeGall (13^e), le parc Kellermann (13^e), le parc Montsouris (14^e), le parc omnisport Suzanne Lenglen (15^e), le parc Georges Brassens (15^e), le parc Sainte-Perrine (16^e), le cimetière des Batignolles (17^e), le cimetière du Père-Lachaise (20^e), les cimetières extra-muros (Bagneux, Thiais, Pantin, Ivry...), les bois de Boulogne et de Vincennes ... Il peut être observé dans les secteurs très fréquentés comme le jardin du Champ de Mars (7^e) ou sur les Champs Élysées (8^e) et ponctuellement sur les vieux arbres d'alignement des boulevards de la capitale.



Grimpereau des jardins adulte sur un **arbre à cavités**.

MENACES

- La raréfaction du bois mort et des **arbres à cavités** ; indispensables au succès de reproduction du grimpereau.
- La fragmentation des secteurs arborés le force à prospecter sur de longues distances pour rechercher sa nourriture et nourrir les jeunes au nid.

RECOMMANDATIONS DE GESTION FAVORABLE À LA BIODIVERSITÉ

- Maintenir autant que possible les **arbres à cavités** (nids, abris).
- Favoriser le développement de plantes grimpantes sur le tronc des arbres (comme le Lierre commun...) qui serviront de zones de nidification, d'alimentation (capture d'insectes) et de refuge.
- Éviter les interventions sur les arbres avec cavités de début mars à fin juin pour ne pas perturber l'espèce pendant la période de reproduction. La loi interdit de détruire les sites de reproduction occupés par des espèces protégées.
- Installer des nichoirs pour grimpereaux dans les arbres. Ne jamais visiter ni retirer ces abris entre mars et juin, au risque de déranger l'espèce pendant la période de reproduction.
- Conserver et renforcer les habitats favorables au développement de leurs proies (favoriser autant que possible le vieillissement des arbres, laisser sur place du bois mort sur pied ou au sol...).



Conserver les vieux arbres permet de maintenir les espèces de faune et de flore qui y vivent. Parc de Bercy – 12^e



Nichoir pour Grimpereau des jardins - parc floral (12^e).

Espèce cible de Paris : le Grimpereau des jardins

sous-trame
arbustive &
lianescente

Linotte mélodieuse *Carduelis cannabina*

Espèce protégée

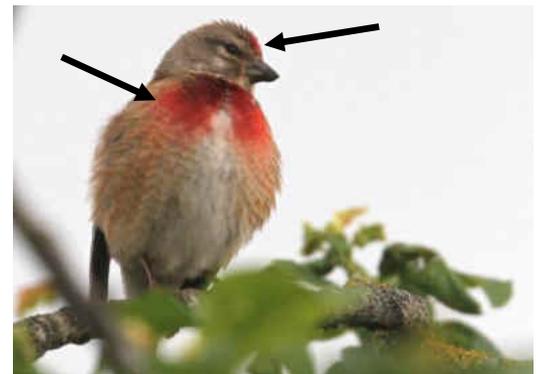
La Linotte mélodieuse est un oiseau très rare à Paris. Elle est occasionnellement observée pendant ses haltes migratoires dans des zones arbustives denses, de **friches** et de **prairies**.

STATUT

- Espèce protégée en France (Arrêté du 29 octobre 2009). Il est notamment « *interdit de détruire, manipuler, capturer les œufs, nids et animaux [...] ainsi que de détruire, dégrader des sites de reproduction et aires de repos* ».
- Espèce inscrite dans la liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine.

DESCRIPTION

- **Longueur** : 14 cm / **Envergure** : 24 cm
- **Poids** : 15 à 20 g
- **Reconnaissance** : de la taille d'un moineau. Tête grise et bec petit et conique. Plumage brun-beige qui la rend discrète au sol. Pendant la période de reproduction, seul le mâle arbore une tâche rouge au front et sur la poitrine. Il est alors facilement reconnaissable lorsqu'il chante perché sur la branche d'un arbuste ou d'un arbre.
- **Période d'activité** : le jour. Les Linottes mélodieuses se déplacent et vivent souvent en petites colonies de plusieurs individus.



Adulte mâle en période de reproduction : tâche rouge sur le front et sur la poitrine

ALIMENTATION

La Linotte mélodieuse mange principalement des graines (chardons, cirses, cardères, graminées...). Elle recherche toujours sa nourriture au sol. Les adultes chassent des insectes et des araignées pour nourrir les jeunes au nid.

NIDIFICATION

- **Période** : avril à juillet.
- **Nid** : la Linotte mélodieuse construit un nid à faible hauteur, à environ un mètre du sol, dans un massif arbustif ou un roncier. Plusieurs couples peuvent nicher à proximité les uns des autres.
- **Ponte** : une à deux pontes de 5 œufs entre avril et juin. La femelle couve les œufs pendant deux semaines.
- **Envol** : les jeunes sont nidicoles*. Ils s'envolent au bout d'une quinzaine de jours.



Le nid est construit à faible hauteur, dans le couvert végétal dense d'un massif arbustif.

HABITATS ET OBSERVATIONS DE L'ESPECE DANS PARIS

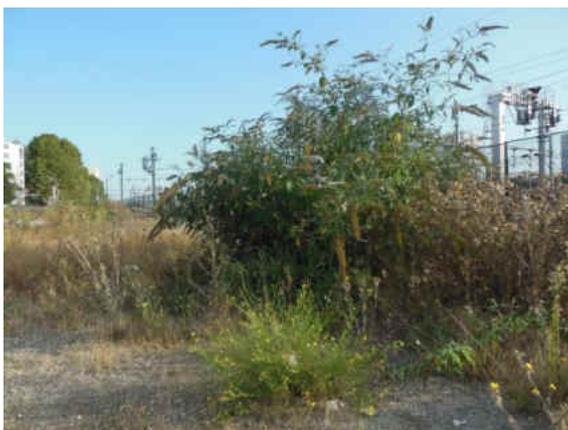
La Linotte mélodieuse recherche des zones à végétation herbacée basse (**prairies**, **friches herbacées**) mêlées d'**arbustes indigènes***. L'épaisseur d'un massif de ronces lui offre des possibilités de nidification et d'abri. La végétation arbustive lui permet de dissimuler son nid à l'abri des prédateurs et de s'y abriter. La végétation des **prairies** et des **friches herbacées** est sa principale source de nourriture.



Adulte mâle perché sur la branche d'un arbuste.



Zone arbustive (parc des Buttes-Chaumont – 19^e)



Zone en friche - 18^e

À Paris : on peut l'apercevoir en avril et en septembre-novembre lors de ses mouvements migratoires. Elle a été observée à quelques reprises dans les massifs arbustifs du jardin du Luxembourg (6^e), du parc des Buttes-Chaumont (19^e), du parc de Belleville (20^e) et dans le bois de Vincennes. Elle est absente en hiver et migre vers la façade atlantique et le pourtour de la Méditerranée. L'espèce semble se reproduire rarement sur Paris. Seul 1 à 2 couples ont déjà niché dans des anciens secteurs en friches du nord de la capitale (19^e arrondissement).

Les **friches** que recherche la Linotte mélodieuse sont constituées d'une végétation herbacée et arbustive, spontanée et basse, et qui accueille tout un cortège d'oiseaux et d'insectes. Certains oiseaux granivores viennent s'y alimenter et s'y réfugier comme les moineaux. Elles offrent aussi un terrain de chasse pour certains rapaces comme le Faucon crécerelle. Les graminées et les fleurs des plantes sauvages attirent de nombreux insectes : abeilles solitaires, papillons, orthoptères (criquets, sauterelles).

MENACES

Les menaces pèsent sur son habitat et sur ses ressources alimentaires.

- Gestion de la strate herbacée et des zones de **prairies** qui empêche les plantes d'arriver à maturité.
- Disparition des **friches**.
- Diminution des massifs arbustifs libres.
- Utilisation de biocides qui implique une diminution du nombre de proies et génère de la mortalité chez les espèces qui les consomment.

RECOMMANDATIONS DE GESTION FAVORABLE À LA BIODIVERSITÉ

- Maintenir et favoriser les massifs arbustifs libres (voir fiche habitat prioritaire : **arbustes indigènes***).
- Favoriser les milieux herbacés à fauche tardive et parsemés de buissons.
- Laisser une place à la végétation spontanée.
- Empêcher tout dérangement de l'espèce notamment pendant la période de reproduction.

Ces mesures de gestion profitent à de nombreuses autres espèces animales (oiseaux, insectes, mammifères...).

La présence du Martin-pêcheur repose sur l'existence de berges végétalisées et d'eaux propres et poissonneuses.

STATUT

- Espèce protégée en France (Arrêté du 29 octobre 2009). Il est notamment « *interdit de détruire, manipuler, capturer les œufs, nids et animaux [...] ainsi que de détruire, dégrader des sites de reproduction et aires de repos* ».
- Espèce inscrite dans la liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine.

DESCRIPTION

- **Longueur** : jusqu'à 17 cm (dont 4 cm pour le bec).
- **Poids** : 35 à 40 g.
- **Reconnaissance** : corps petit et massif. Bec noir très long. Ailes courtes et légèrement arrondies. Plumage très coloré, bleu-vert dessus et roux-orangé dessous. Le mâle et la femelle se ressemblent.
Farouche, son vol est rapide, en ligne droite. Il se perche souvent sur une branche au-dessus de l'eau, sur des amarres et sur des bateaux (péniches et barques) pour guetter ses proies.
- **Période d'activité** : le jour. Sédentaire en France. Les jeunes effectuent des mouvements de dispersion en automne. De septembre à octobre, des oiseaux venant du nord et de l'est de l'Europe arrivent en France pour hiverner. Ils repartent avant fin mars.



Adulte



Adulte

ALIMENTATION

Il chasse principalement des petits poissons, quelques insectes aquatiques et des crustacés. Il peut plonger jusqu'à un mètre de profondeur pour capturer ses proies.

NIDIFICATION

- **Période** : avril à juillet.
- **Nid** : niche dans une galerie de 0,4 à 1 m de long, creusée par le couple dans une berge abrupte. S'il privilégie les berges sablonneuses, propices à la construction d'un terrier, il peut utiliser à Paris une simple cavité sous un quai si celle-ci est profonde et proche du niveau de l'eau.
- **Ponte** : la femelle pond jusqu'à 8 œufs une fois par an qu'elle couve durant 3 semaines.
- **Envol** : les jeunes quittent le nid au bout de 4 semaines.

HABITATS ET OBSERVATIONS DE L'ESPECE DANS PARIS

La Martin pêcheur apprécie les **eaux poissonneuses des cours d'eau à débit lent** ainsi que celles des **pièces d'eau disposant de berges végétalisées**. Peu sociable, chaque individu a besoin au minimum d'un territoire d'une centaine de mètres de long.



Berges de Seine (île aux Cygnes - 15^e)

À Paris : il s'observe sur les pièces d'eau des bois de Boulogne et de Vincennes et ponctuellement intra-muros sur les bords de Seine (reproduction constatée dans le 15^e arrondissement en 2008-2009) ou dans certains parcs disposant d'une pièce d'eau végétalisée (parc de Bercy en 2015).

MENACES

- L'artificialisation des berges qui l'empêche de creuser des nids et qui limite la formation d'une végétation adaptée aux besoins de l'espèce (postes de pêche).
- La pollution des rivières qui nuit à la faune piscicole.
- Les activités humaines qui troublent l'eau et l'empêchent de détecter ses proies.
- L'absence d'habitats favorables au développement de petits poissons (herbiers, frayères naturelles et artificielles, radeaux flottants).
- Le dérangement.

RECOMMANDATIONS DE GESTION FAVORABLE À LA BIODIVERSITÉ

- Créer et maintenir des berges végétalisées.
- Développer les supports favorables à son perchage en surplomb de la berge.
- Maintenir des eaux propres et claires.
- Préserver et développer les lieux de reproduction des poissons (frayères) et installer des radeaux végétalisés qui favorisent l'installation de petits poissons indispensables pour son alimentation.
- Respecter sa tranquillité et protéger les sites de reproduction.

Commun il y a encore 20 ans, le Moineau friquet est un oiseau devenu très rare à Paris. Très forestier, il recherche des zones calmes composées d'**arbres à cavités** et de végétation herbacée et arbustive dense.

STATUT

- Espèce protégée en France (Arrêté du 29 octobre 2009). Il est notamment « *interdit de détruire, manipuler, capturer les œufs, nids et animaux [...] ainsi que de détruire, dégrader des sites de reproduction et aires de repos* ».
- Espèce inscrite dans la liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine.

DESCRIPTION

- **Longueur** : 14 cm / **Envergure** : 20-22 cm / **Poids** : 18 à 26 g.
- **Reconnaissance** : mâles et femelles se ressemblent. Calotte* (dessus de la tête) et nuque brun-marron. Les joues sont blanches avec une tâche noire bien marquée. Son bec conique est court. Le Moineau friquet ressemble beaucoup au mâle du Moineau domestique qui se distingue par sa calotte* (dessus de la tête) grise et l'absence d'une tâche noire sur chaque joue. Le Moineau friquet est aussi plus farouche, plus discret et légèrement plus petit que le Moineau domestique.



Moineau friquet, adulte, mâle



Moineau domestique, adulte, mâle

- **Période d'activité** : le jour. En automne et en hiver, les Moineaux friquets se déplacent et vivent souvent en groupes de plusieurs dizaines d'individus ou se mélangent à d'autres espèces d'oiseaux comme les Pinsons des arbres ou les Verdiers d'Europe.

ALIMENTATION

Il se nourrit principalement de graines de plantes sauvages (chardons, chénopodes, orties, stellaires, armoises, graminées...). Il apprécie aussi les fruits (sureau, prunier, frêne, gui...) et capture des insectes et des araignées au printemps-été pour nourrir les jeunes au nid.

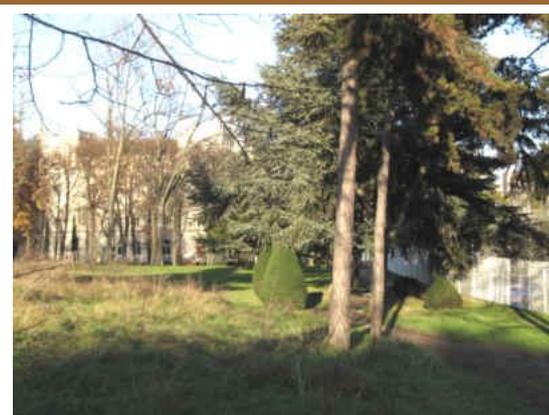
NIDIFICATION

- Période : mars à août.
- Nid : dans une cavité d'arbre ou, plus rarement, dans un trou de mur. Le couple reste généralement fidèle à son site de nidification d'une année à l'autre tant qu'il n'est pas dérangé.
- Ponte : fin avril à juillet. La femelle pond 2 à 3 fois par an jusqu'à 6 œufs qu'elle couve pendant 2 semaines.
- Envol : le jeune est nidicole* et quitte le nid au bout de 2 semaines.

HABITATS ET OBSERVATIONS DE L'ESPECE DANS PARIS

Le Moineau friquet recherche des secteurs bien pourvus en **arbres à cavités** et lui offrant une strate arbustive et herbacée variée et riches en graines (**friches herbacées** mêlées d'arbustes, haies multistrates, ronciers, talus enherbés à végétation haute, végétation grimpante sur les arbres...).

Cette végétation multistrate associée à une grande tranquillité, lui est indispensable pour se reproduire, se nourrir et s'abriter.



Quelques couples de Moineaux friquets ont déjà niché dans la Cité internationale universitaire (14^e).

À Paris : il peut être présent toute l'année, mais ses observations sont devenues extrêmement rares. Quelques couples ont déjà niché dans la Cité internationale universitaire (14^e). Il est signalé très occasionnellement dans le bois de Vincennes (12^e) et dans les cimetières parisiens extra-muros.

MENACES

- La raréfaction des **arbres à cavités** et des vieux murs diminue les possibilités de nidification.
- La disparition des **friches herbacées**.
- La raréfaction des massifs d'**arbustes indigènes*** conduits en taille libre.
- L'utilisation de biocides qui implique une diminution du nombre de proies et génère de la mortalité chez les espèces qui les consomment.
- Espèce très sujette au dérangement.

RECOMMANDATIONS DE GESTION FAVORABLE À LA BIODIVERSITÉ

- Favoriser autant que possible la formation de cavités dans les arbres et conserver des arbres âgés.
- Éviter les interventions sur les arbres avec cavités de mars à début août pour ne pas perturber l'espèce pendant la reproduction. La loi interdit de détruire les sites de reproduction occupés par des espèces protégées.
- Maintenir et favoriser les massifs d'**arbustes indigènes*** conduits en taille libre qui favorisent la faune
- Privilégier la fauche tardive des milieux herbacés ponctués d'arbustes.
- Laisser une place à la végétation spontanée.

Moineau domestique *Passer domesticus*

Plus opportuniste que le Moineau friquet, le Moineau domestique n'est pas une espèce cible de la Trame verte et bleue. Depuis plus de vingt ans, les populations de Moineaux domestiques sont en baisse dans plusieurs pays européens. Cette tendance très forte à la baisse se rencontre aussi en Île-de-France et à Paris. Entre 2003 et 2016, pratiquement 3 moineaux sur 4 ont disparu de la capitale (données : Centre Ornithologique d'Île-de-France).

STATUT

Espèce protégée en France (Arrêté du 29 octobre 2009). Il est notamment « *interdit de détruire, manipuler, capturer les œufs, nids et animaux [...] ainsi que de détruire, dégrader des sites de reproduction et aires de repos* ».

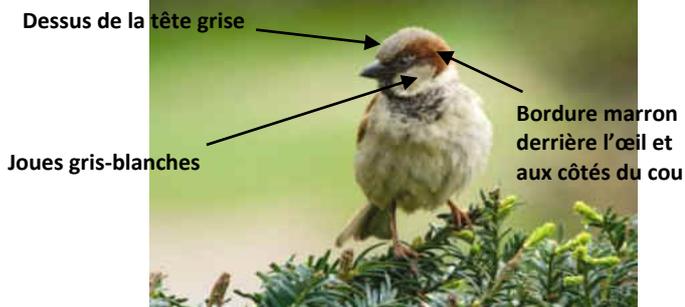
Espèce inscrite dans la liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine.

DESCRIPTION

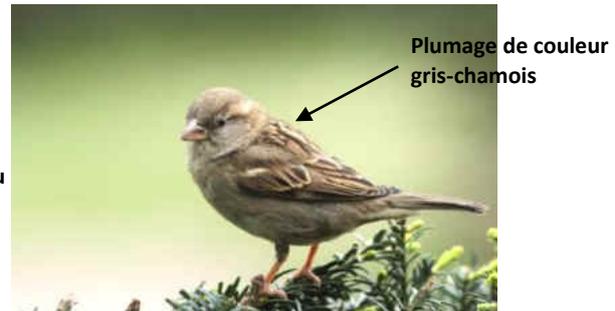
Longueur : 15 cm / **Envergure** : 21 à 26 cm / **Poids** : 30 g.

Reconnaissance : Le mâle a une calotte* grise (dessus de la tête) grise, une bordure marron derrière l'œil et aux côtés du cou et les joues blanches. La femelle a une dominante de couleur gris-chamois.

Période d'activité : le jour. Le Moineau domestique est grégaire et vit en colonies.



Adulte mâle



Adulte femelle

REPRODUCTION

Période : février à août.

Nid : dans des anfractuosités de murs ou plus rarement dans des cavités d'arbres.

Ponte : jusqu'à 3 pontes par an de 5 à 6 œufs. La femelle couve les œufs pendant 12 jours environ.

Envol : le jeune est nidicole* et quitte le nid au bout de 3 semaines.

ALIMENTATION

Graines, insectes, araignées, lombrics, parfois bourgeons et jeunes feuilles. En ville, son alimentation comprend aussi toutes sortes de restes et de déchets alimentaires. Les insectes et leurs larves* représentent la principale source de nourriture des jeunes moineaux au nid (printemps-été).

HABITAT

Il s'établit principalement à proximité des hommes où il recherche des milieux mixtes avec des **murs** et des **arbres à cavités** pour nicher* et une végétation arbustive et herbacée variée et riches en graines pour son alimentation. Il est présent dans toutes les villes françaises.

À Paris : considéré comme espèce commune il y a encore 10 ans, sa population a chuté de 73% entre 2003 et 2016 (données : Centre Ornithologique d'Île-de-France). Cette évolution correspond à une baisse de 10% des effectifs chaque année. Ses observations se font de plus en plus rares dans la capitale.

MENACES

Les menaces reposent essentiellement sur la difficulté à trouver des sites de nidification et des ressources alimentaires : raréfaction des murs à cavités et des massifs d'**arbustes indigènes*** conduits en taille libre, disparition des **friches herbacées** et utilisation de biocides.

RECOMMANDATIONS DE GESTION FAVORABLE À LA BIODIVERSITÉ

Maintenir et renforcer la végétation arbustive composée d'espèces locales pour permettre au moineau de s'alimenter en graines et en fruits et de capturer des insectes pour nourrir les jeunes.

Tenir compte de la présence de moineaux dans les cavités avant toute intervention sur le mur d'un bâtiment et encourager la mise en place d'aménagements comme des nichoirs pour compenser la perte d'habitats.

Six espèces de la famille des pics ont été observées sur le territoire parisien. Ces oiseaux cavicoles* sont associés aux milieux arborés. Les cavités qu'ils creusent dans le bois pour nicher peuvent être réutilisées comme abris ou comme sites de reproduction par d'autres espèces animales (oiseaux, mammifères, insectes...). Le Pic vert a en plus besoin d'espaces herbacés pour rechercher et capturer ses proies.

STATUT

- Les pics sont tous intégralement protégés en France (Arrêté du 29 octobre 2009). Il est notamment « *interdit de détruire, manipuler, capturer les œufs, nids et animaux [...] ainsi que de détruire, dégrader des sites de reproduction et aires de repos* ».
- Les oiseaux de la famille des pics sont inscrits dans la liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine.

SIGNES DISTINCTIFS

Ces oiseaux sont adaptés à une vie arboricole*.

Leur bec est long, pointu et puissant pour creuser dans le bois. Ils se déplacent par bonds à la verticale sur les troncs des arbres, en prenant appui sur les plumes de leur queue (les rectrices), leurs pattes courtes et robustes et leurs doigts zygodactyles* (deux vers l'avant et deux vers l'arrière). Leur vol, souvent ondulé, est fait de quelques battements d'ailes avant d'entamer un long vol plané.

Sédentaires, les pics sont actifs le jour, toute l'année.



Pic épeiche adulte prenant appui sur les plumes de sa queue.

INDICES DE PRESENCE

Leur activité maximale a lieu en février-mars au début de la période de reproduction. Ils se font repérer par leur divers cris caractéristiques et en martelant le tronc des arbres avec leur bec (le tambourinage*) pour délimiter leur territoire. C'est à cette période qu'ils recherchent des **arbres à cavités** ou creusent une cavité dans le tronc ou la branche d'un arbre pour y établir leur nid, appelé loge*. Ils passent le plus souvent inaperçus le reste de l'année.



Pic épeiche adulte devant une loge*

ALIMENTATION

Leur langue, très développée, leur permet de capturer des insectes xylophages* et d'autres insectes qui vivent dans le bois. Ils participent à la régulation des proies dont ils se nourrissent.

La recherche de nourriture se fait principalement sur les arbres sur pied, les souches d'arbres et le bois mort. Seul le Pic vert préfère se nourrir dans les herbes à la recherche de fourmis.

Ce régime insectivore peut être complété par des graines de conifères et des baies. Ils peuvent aussi profiter d'une coulée de sève.



Les larves d'insectes xylophages* vivent dans le bois jusqu'à leur métamorphose en adultes prêts à se reproduire. Ce sont des détritivores* qui assurent le recyclage de la matière organique.



Les vieux arbres et les arbres morts hébergent un grand nombre d'insectes qui entrent dans le régime alimentaire de nombreux oiseaux, comme les pics. Ci-contre : Souche d'arbre dans le bois de Vincennes – 12^e.

HABITATS ET OBSERVATIONS DES ESPECES DANS PARIS

Les pics sont typiques des secteurs boisés composés d'arbres à cavités et de vieux arbres morts ou sénescents d'essences diverses (hêtres, chênes, platanes, pins...). Les arbres servent de lieu de reproduction (par la construction d'une loge* ou dans une cavité déjà existante), de refuge, de zone d'alimentation et au déplacement. Ils évitent les grands espaces sans strate arborée.

À Paris : souvent discrets, ils sont présents dans les bois de Boulogne et de Vincennes et certains cimetières extra-muros (Bagneux, Ivry, Thiais, Pantin). Quelques espèces, comme le Pic épeichette, le Pic vert et le Pic épeiche, sont observés intra-muros dans quelques parcs et cimetières arborés (parcs des Buttes-Chaumont, Montsouris, Bercy, Sainte-Perine, jardin du Luxembourg, cimetière du Père-Lachaise...) et les grandes rues arborées (Champs-Élysées, Avenue Foch...).



Parc des Buttes Chaumont – 19^e



Parc de Bercy – 12^e



Pic noir adulte devant l'entrée d'une loge*
bois de Boulogne – 16^e

Les secteurs arborés avec de vieux arbres sont favorables à la présence des pics.

MENACES

- La raréfaction des arbres à cavités et des arbres âgés diminuent les possibilités de nidification et occasionnent une diminution du nombre de proies disponibles.
- La faible présence des essences régionales et la rareté des grumes et des souches laissées sur place limitent les ressources alimentaires.
- La fragmentation des secteurs arborés et des arbres d'alignements entrave leurs déplacements pour leur besoin en alimentation et en reproduction.

RECOMMANDATIONS DE GESTION FAVORABLE À LA BIODIVERSITÉ



Arbre à cavités
bois de Boulogne – 16^e

- Maintenir autant que possible les arbres âgés et les arbres à cavités (lieux potentiels de reproduction et d'alimentation).
- Éviter autant que possible les interventions sur les arbres avec cavités de début mars à fin juin au risque de perturber l'espèce pendant la période de reproduction. La loi interdit de détruire les sites de reproduction occupés par des espèces protégées.
- Conserver et renforcer les habitats favorables au développement de leurs proies (favoriser le vieillissement des arbres, laisser sur place des grumes, des souches, du bois mort au sol ou sur pied...).



Souche d'arbre
bois de Vincennes – 12^e



Gîte pour insecte

- Installer des gîtes pour insectes avec des bûches de bois percées de trous de 2 à 10 mm de diamètre.
- Maintenir des zones ouvertes herbacées (zones d'alimentation du Pic vert).
- Diversifier les essences régionales (chênes, hêtre, pins, charme...).

Images : Ville de Paris / DEVE (Pic épeiche prenant appui sur les plumes de sa queue, Pic épeiche devant une loge, souches d'arbres dans le bois de Vincennes – 12^e, parc de Bercy – 12^e, Pic épeiche adulte mâle) ; Kurt KULAC (Larve d'insecte xylophage) ; Solenne WILCOX (parc des Buttes-Chaumont – 19^e) ; Ville de Paris / Henri DROUART (Pic noir devant l'entrée d'une loge bois de Boulogne – 16^e), arbres à cavités Bois de Boulogne – 16^e).

DESCRIPTION

Longueur : 24 cm / **Envergure :** 34 à 39 cm / **Poids :** 70 à 100 g.

Reconnaissance : plumage noir et blanc marqué de rouge sur le bas du ventre. Joue blanche. Calotte noir (dessus de la tête). Tâche blanche sur l'épaule. Distinction mâle et femelle : le mâle est le seul à porter une tache rouge sur la nuque.

REPRODUCTION

Période : février à juin.

Nids : construction d'une loge* de 5-6 cm de diamètre, dans le tronc ou la branche d'un arbre. Il privilégie les arbres sénescents.

Ponte : la femelle pond une fois par an de 4 à 7 œufs qu'elle couve pendant deux semaines.

Envol : les jeunes quittent le nid au bout de 3 semaines.

Pic épeiche / *Dendrocopos major*



Adulte mâle sur une souche d'arbre, dans le bois de Vincennes – 12^e.

À Paris : le Pic épeiche est régulièrement aperçu dans les bois de Boulogne et de Vincennes. Ses observations sont très occasionnelles intra-muros et se limitent à quelques grands espaces arborés (jardin du Luxembourg, cimetière du Père-Lachaise, parc des Buttes-Chaumont...).

DESCRIPTION

Longueur : 16 cm / **Envergure :** 26 cm / **Poids :** 18 à 22 g.

Reconnaissance : de taille comparable au Moineau domestique, c'est le plus petit pic d'Europe. Plumes du dos noires barrées de blancs. Distinction mâle et femelle : calotte* rouge chez le mâle (dessus de la tête). Ses déplacements dans la cime des arbres et sa petite taille le rendent difficile à observer. C'est pourtant le pic le plus commun à Paris.

REPRODUCTION

Période : février à juin.

Nid : il utilise souvent les cavités déjà existantes. Il peut aussi construire une loge* de 3-4 cm de diamètre, dans le tronc ou la branche d'un arbre mort ou au bois tendre.

Ponte : la femelle pond une fois par an environ 6 œufs qu'elle couve pendant deux semaines.

Envol : les jeunes quittent le nid au bout de 3 semaines.

Pic épeichette / *Dendrocopos minor*



Adulte mâle

À Paris : il peut fréquenter les secteurs arborés de petite taille s'il y trouve des vieux arbres. On peut l'observer dans les deux bois, le parc Montsouris, le square Jean XXIII, le parc de Bercy, le square de la Butte du Chapeau Rouge, les cimetières, les arbres d'alignement (bvd Richard-Lenoir, av des Champs-Élysées...).

DESCRIPTION

Longueur : 22 cm / **Envergure :** 34 cm / **Poids :** 50 à 80 g

Reconnaissance : Plumage noir et blanc. Tâche blanche à l'épaule. Face inférieure rose au ventre. Sa calotte rouge (dessus de la tête) permet de le différencier du Pic épeiche, plus commun.

REPRODUCTION

Période : février à juin

Nids : construction d'une loge* de 4 cm de diamètre, souvent dans les troncs et les grosses branches.

Ponte : la femelle pond 1 fois par an en mai jusqu'à 5 œufs qu'elle couve pendant 2 semaines.

Envol : les jeunes quittent le nid au bout de 3 semaines. Ils se dispersent ensuite sur plus d'une dizaine de kilomètres à la recherche d'un territoire non occupé par leurs congénères.

Pic mar / *Dendrocopos medius*



Adulte mâle

À Paris : espèce très forestière, on le rencontre principalement dans le bois de Vincennes. Les observations intra-muros, comme dans le parc des Buttes-Chaumont, sont très rares.

DESCRIPTION

Longueur : 47 cm / **Envergure :** 64 à 68 cm / **Poids :** 300 à 350 g.

Reconnaissance : c'est le plus grand pic d'Europe (taille d'une Corneille noire). Plumage noir. Bec blanchâtre et yeux blancs teintés de jaune. Distinction mâle et femelle : calotte* rouge chez le mâle (dessus de la tête) et petite tache rouge sur la nuque chez la femelle.

Pic noir / *Dryocopus martius*



Adulte mâle devant une cavité d'arbre dans le bois de Boulogne – 16^e

REPRODUCTION

Période : février à juin.

Nid : construction d'une loge* de plus de 10 cm de diamètre et de forme ovale dans le sens de la hauteur, à environ 8 m du sol, creusée dans un arbre mort ou sain.

Ponte : la femelle pond une fois par an, d'avril à mai, environ 5 œufs qu'elle couve pendant 2 semaines.

Envol : les jeunes quittent le nid au bout de 28 jours. Ils se dispersent ensuite sur plusieurs dizaines de kilomètres, jusqu'en hiver.

À Paris : Le Pic noir n'a jamais été observé intra-muros. Un à deux couples se reproduit dans les bois de Boulogne et de Vincennes. Il est signalé depuis peu dans les cimetières extra-muros, comme à Ivry (94). Il a besoin de grandes surfaces boisées (200 à 500 ha).

Contrairement aux autres oiseaux de la famille des pics, le Pic vert est associé à la sous-trame herbacée : il est régulièrement observé sur le sol des pelouses et des **prairies** pour capturer des fourmis. Les zones herbacées lui sont indispensables pour se nourrir.

Pic vert / *Picus viridis*



Adulte femelle

DESCRIPTION

Longueur : 35 cm / **Envergure :** 40 à 42 cm / **Poids :** 200 g

Reconnaissance : dominante verte sur son plumage. Nuque et calotte* rouge vif. Masque facial noir. Œil blanc. Distinction mâle et femelle : le mâle a une moustache rouge cerclée de noir.

Remarque : le Pic vert tambourine* très peu et laissent souvent retentir au printemps un cri d'appel qui fait penser à un ricanement.

REPRODUCTION

Période : mars à juin.

Nids : construction d'une loge* de 7 cm de diamètre.

Ponte : la femelle pond une fois par an d'avril à mai environ 5 à 7 œufs qu'elle couve pendant 2 semaines.

Envol : les jeunes quittent le nid au bout de 3 semaines.

À Paris : le rire bruyant du Pic vert est régulièrement entendu dans les bois de Boulogne et de Vincennes et dans les cimetières extra-muros. Il fréquente occasionnellement les zones calmes des parcs et des cimetières intra-muros (parcs de Bercy, Sainte-Périne, Montsouris, cimetières des Batignolles et du Père-Lachaise...).



Torcol fourmilier en octobre 2014
Jardin Abbé Pierre Grands Moulins (13^e)

Le Torcol fourmilier (*Jynx torquilla*) est un autre oiseau de la famille des pics. Très rare à Paris, Il est observé très ponctuellement pendant ses déplacements migratoires (printemps et automne). Comme le Pic vert, il se nourrit principalement de fourmis capturées au sol et peut rechercher d'autres insectes dans les fissures des troncs d'arbres.

Un peu plus grand qu'un moineau, il a été observé en octobre 2014 dans le jardin Abbé Pierre Grands Moulins (13^e) probablement pendant une halte migratoire avant de rejoindre le continent africain pour y passer l'hiver. Il se déplaçait dans les zones herbacées du jardin, le plus souvent près d'un massif arbustif pour s'y réfugier en cas de menace.

La Rousserolle effarvate est une espèce liée aux roselières et aux zones de buissons. La roselière constitue son milieu classique de reproduction. On l'observe davantage à Paris depuis une dizaine d'années.

STATUT

- Espèce protégée en France (Arrêté du 29 octobre 2009). Il est notamment « *interdit de détruire, manipuler, capturer les œufs, nids et animaux dans le milieu naturel ainsi que de détruire, dégrader des sites de reproduction et aires de repos* ».
- Espèce inscrite dans la liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine.

DESCRIPTION

- **Longueur** : 13 cm **Envergure** : 19 cm
- **Poids** : 12 à 20 g.
- **Reconnaissance** : un peu plus petit qu'un moineau. De couleur brun-beige. Gorge blanche très visible lorsqu'elle chante. Bec pointu et légèrement arqué vers le bas. Très discrète, on la repère la plupart du temps lorsqu'elle se manifeste par le chant. Les deux sexes sont semblables.
- **Période d'activité** : le jour. La Rousserolle effarvate est un oiseau migrateur* qui hiverne en Afrique subtropicale.



Adulte

ALIMENTATION

Principalement des insectes (moustiques, mouches, pucerons, punaises...) et des araignées. La majorité des proies est attrapée à l'intérieur des roselières. Elle se nourrit occasionnellement de petits mollusques et de baies.

REPRODUCTION

- **Période** : avril à juillet. Les rousserolles réutilisent souvent le même lieu de reproduction d'une année à l'autre.
- **Nid** : dans une roselière. Nid fait d'herbe fines, de feuilles et de tiges fixé et suspendu environ 1 m au dessus du sol.
- **Ponte** : la femelle pond jusqu'à 4 œufs deux fois par an de mai à juillet qu'elle couve pendant 1 à 2 semaines.
- **Envol** : les jeunes, nidicoles*, quittent le nid au bout d'une dizaine de jours.



Une roselière offre un couvert végétal dense aux rousserolles où elles peuvent dissimuler leur nid à l'abri des prédateurs et capturer des insectes pour nourrir les jeunes au nid.

HABITATS ET OBSERVATIONS DE L'ESPECE DANS PARIS

La Rousserolle effarvate recherche les roselières pour se reproduire. Des roselières de petite superficie (quelques dizaines de mètres carrés) lui suffisent pour y établir son nid. Après la période de reproduction (à partir du mois d'août), elle s'observe dans les massifs arbustifs libre et les **friches herbacées** jusqu'à fin septembre, à la recherche d'insectes et de petites baies.

À Paris : on peut l'apercevoir d'avril à fin septembre.

Très rare, 1 à 2 couples de Rousserolles effarvates ont déjà niché dans les roselières du parc de Bercy (12^e) et du jardin Abbé-Pierre – Grands Moulins (13^e). Les espaces verts avec des massifs arbustifs libre comme les parcs de Belleville (20^e), de Montsouris (14^e), d'André Citroën (15^e), de la Villette (19^e) ou du jardin des Plantes (5^e) lui servent régulièrement de halte migratoire.



Jardin Abbé-Pierre – Grands Moulins – 13^e



Roselière du parc de Bercy – 12^e

Les roselières sont peu présentes à Paris. Elles se développent en bordure des plans d'eau. Ces habitats offrent des conditions de vie favorables à plusieurs espèces animales pour s'y alimenter, s'y nourrir, s'y reproduire, s'y réfugier...

A Paris, on peut ainsi y observer des oiseaux peu communs (Gallinule Poule d'eau, Foulque macroule, Héron cendré), des insectes (libellules), des amphibiens (grenouilles, tritons)...



Accouplement de libellules au jardin Abbé-Pierre – Grands Moulins – 13^e



Gallinule poule d'eau au parc de Bercy -12^e

MENACES

- La rareté des roselières et de la végétation en bordure des plans d'eau.
- Une fauche non raisonnée des roselières reconduite chaque année est dommageable pour cet oiseau qui ne pourra plus trouver de couvert végétal dense pour se reproduire.
- La raréfaction des massifs arbustifs libres et des **friches herbacées**.
- L'utilisation de biocides implique une diminution du nombre de proies et fragilise les espèces qui les consomment.

RECOMMANDATIONS DE GESTION FAVORABLE À LA BIODIVERSITÉ

- L'entretien des mares et des roselières sur le long terme pour maintenir le milieu ouvert (strate herbacée): fauche par rotation (par tâches) sur de petites surfaces réalisée fin d'été ou en automne (le niveau d'eau étant plus faible et la repousse des tiges favorisée le printemps suivant). Cet entretien réalisé tous les deux-trois ans favorise aussi la diversité de la roselière.
- Maintenir et favoriser les massifs arbustifs libres (voir fiche habitat prioritaire : **arbustes indigènes***).

L'Anguille est un poisson qui est capable au cours de sa vie de supporter de grandes différences de salinité de l'eau. On la trouve aussi bien en eau douce qu'en mer.

STATUT

Espèce autochtone du bassin de la Seine, elle est classée en danger critique d'extinction dans la liste rouge des poissons d'eau douce de France métropolitaine. Elle n'est pas protégée en France mais sa pêche est strictement réglementée. Elle fait l'objet d'un Plan National de restauration de ses populations.

DESCRIPTION

- **Longueur** : le mâle mesure de 30 à 60 cm et la femelle 40 à 150 cm (maxi 2 m).
- **Poids** : peut atteindre 2,500 kg, maxi 6 kg.
- **Période d'activité** : nocturne, elle fuit la lumière et préfère l'obscurité.
- **Reconnaissance** : corps serpentiforme à tête conique, avec une peau épaisse comportant de minuscules écailles couvertes de mucus visibles uniquement chez les sujets âgés d'au moins 4 ans.
- **Déplacement** : l'Anguille est un migrateur dont la croissance s'effectue en eau douce et la reproduction en mer.
En hiver, l'Anguille est assez passive et s'enfouit dans la vase ou sous les pierres. Cette espèce se déplace essentiellement par reptation et sa faible capacité de saut ne lui permet pas de franchir les gros obstacles.



Adulte



Adulte

Remarque : grâce à ses petites ouvertures branchiales et sa peau recouverte de mucus, elle peut supporter un long passage hors de l'eau comme, par exemple, contourner un barrage.

ALIMENTATION

L'Anguille est un carnassier* qui repère ses proies grâce à son odorat très fin. La taille et la nature des proies varient en fonction de son gabarit et des ressources alimentaires disponibles. Opportuniste, elle peut se nourrir de plancton, vers, gastéropodes, crustacés, larves d'insectes et autres invertébrés, poissons (dont de très jeunes Anguilles !).

REPRODUCTION

La reproduction se déroule en Mer des Sargasses (Océan Atlantique nord) d'août à septembre. La ponte se produit entre 400 et 600 m de profondeur puis les adultes meurent. Les larves* (appelées leptocephales) mesurent 6 à 7 cm. Elles dérivent sur 4000 à 8000 kilomètres pendant 7 mois à 3 ans via les courants océaniques avant d'atteindre les côtes européennes.

Après migration, métamorphosées en civelles* (appelée aussi pibales) puis en anguillettes, elles franchissent l'embouchure des fleuves et colonisent les bassins versants où elles continueront à se développer. Elles deviennent des anguilles jaunes et séjournent dans l'eau douce de nos rivières durant 12 à 18 ans. Elles se métamorphosent ensuite en anguille argentée à l'embouchure des fleuves avant de retourner en mer des Sargasses pour se reproduire.

HABITATS ET OBSERVATIONS DE L'ESPECE DANS PARIS



Canal Saint Martin - 10^e

L'Anguille jaune vit dans **la Seine et les Canaux**. Capable de vivre dans des milieux très divers, elle atteindra sa maturité sexuelle plus ou moins rapidement selon l'habitat colonisé. Pour se reposer le jour, elle utilise des crevasses dans les berges ou des cavités entre les blocs de pierres, les racines et les branches mortes.

MENACES

- La surpêche a induit une forte chute des populations d'anguilles. Par comparaison à 1970, il ne resterait plus que 1 à 5% des effectifs.
- Polluants d'origine anthropique (PCB, métaux lourds...). Les anguilles y sont particulièrement sensibles.
- Disparition et dégradation de son habitat du fait de l'artificialisation des berges.
- Création d'obstacles aux migrations (écluses, barrages...).
- Changements climatiques qui induisent des modifications des courants océaniques et perturbent la migration.
- Introduction d'agents pathogènes (*Anguillicola crassus*, vers nématode marin parasite originaire d'Asie ; virus EVEX*...).

RECOMMANDATIONS DE GESTION FAVORABLE À LA BIODIVERSITÉ

- Respecter la réglementation relative à la pêche de l'espèce : période d'ouverture spécifique, interdiction de prélever des anguilles jaunes, obligation de déclaration des captures (quotas de pêche)...
- Aménager des habitats naturels ou de substitutions favorables à l'espèce.
- Restaurer la libre circulation (montaison et dévalaison) par mise en place de passes à poissons adaptées au niveau des barrages et écluses.

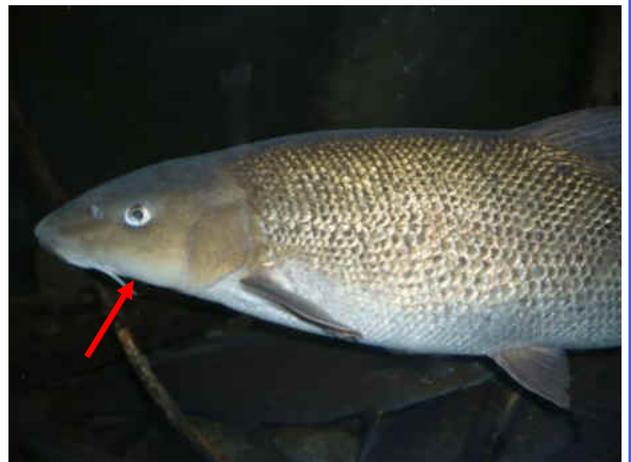
Le Barbeau commun est une espèce vivant en petits bancs dans les **eaux courantes** et profondes. Des eaux claires et un fond pierreux ou caillouteux sont indispensables à sa reproduction. Il tient son nom des barbillons sensoriels qui pendent de part et d'autre de sa bouche.

STATUT

- Espèce inscrite dans la liste rouge des poissons d'eau douce de France métropolitaine.

DESCRIPTION

- **Longueur** : 25 à 75 cm ; exceptionnellement jusqu'à 1 m.
- **Poids** : 500 gr à 2 kg ; exceptionnellement jusqu'à 8 kg.
- **Période d'activité** : principalement à l'aube et au crépuscule. Certains individus sont actifs toute la nuit. Il nage surtout en profondeur à la recherche de ses proies.
- **Reconnaissance** : tête allongée aux lèvres épaisses possédant 4 barbillons sensoriels lui permettant de détecter ses proies enfouies dans le sédiment. Grandes écailles de couleur cuivré et argenté sur le dos et les flancs. Ventre blanc. Nageoires de couleur rose corail.
- **Déplacement** : se déplace au-delà de 2 km pour gagner les zones de reproduction (jusqu'à 12,6 km). Ses déplacements journaliers varient entre 200 m et 2 km, selon les ressources alimentaires présentes.



Adulte



Adulte

ALIMENTATION

Le Barbeau commun recherche ses proies en fouillant sur les fonds sableux et caillouteux des cours d'eau grâce à sa bouche orientée vers le bas. Il se nourrit de mollusques, crustacés, larves d'insectes et parfois d'œufs (de truites et de saumons) et des poissons de petites tailles. Le Barbeau commun peut être la proie des brochets et des hérons.

REPRODUCTION

- **Période** : avril à juillet.
- **Site de reproduction** : Les Barbeaux effectuent une courte migration vers l'amont des cours d'eau pour retrouver les zones de reproduction où ils sont nés : des eaux courantes rapides et peu profondes sur fonds caillouteux. Ces sites de reproduction sont appelés des frayères* (ou zones de frai).
- **Ponte** : la femelle pond de 3 000 à 60 000 œufs. Seul un très faible pourcentage d'œufs survit et arrive à l'état adulte. En l'absence de courant et en cas d'envasement, la reproduction échoue car les œufs sont attaqués par des moisissures aquatiques. Les mâles atteignent la maturité sexuelle à 5 ans. Les femelles ne commencent à produire des œufs qu'à l'âge de 10-12 ans.

HABITATS ET OBSERVATIONS DE L'ESPECE DANS PARIS

Le Barbeau commun vit en bancs de plusieurs individus dans les **eaux courantes**, larges et bien oxygénées, au voisinage du fond. Il recherche des eaux peu profondes et caillouteuses pour se reproduire. Les rochers, les herbiers aquatiques et les piliers de ponts sont utilisés comme zones de repos à l'abri de la force du courant et des prédateurs. Les jeunes Barbeaux rechercheront la végétation aquatique immergée près des rives avant de s'aventurer dans le courant fort. Il peut supporter des températures jusqu'à 29-30 °C, mais préférera des eaux fraîches, plus oxygénées.

À Paris : On retrouve occasionnellement ce poisson dans la Seine. Ses mœurs semi-nocturnes le rendent difficile à observer.

MENACES

- Pollution d'origine anthropique.
- Artificialisation des cours d'eau induisant la destruction ou la dégradation des zones de reproduction et d'alimentation (colmatage du fonds des cours d'eau).
- Création d'obstacles en travers des cours d'eau (barrages, digue...) qui sont susceptibles d'empêcher la circulation des poissons et l'accès aux zones de reproduction.
- Envasement du fond des cours d'eau.
- Rareté de la végétation aquatique immergée qui sert de refuge et d'habitat pour les jeunes Barbeaux.

GESTION ECOLOGIQUE

- Mise en place d'aménagements favorables aux migrations dans les cours d'eau (passe à poisson...).
- Maintenir un fond graveleux, favorable à la reproduction de l'espèce.
- Favoriser la végétation aquatique immergée et flottante.
- Préserver des eaux de bonnes qualités.

Espèce cible de Paris : le Barbeau commun

La Bouvière est un poisson d'eau douce qui affectionne les milieux calmes de faible profondeur, au substrat sableux. C'est une espèce très sensible à la pollution des eaux.

STATUT

- Cette espèce bénéficie d'une protection partielle (arrêté du 8 décembre 1988 interdisant la destruction ou l'enlèvement des œufs ; La destruction, l'altération ou la dégradation des milieux particuliers, et notamment des lieux de reproduction, désignés par arrêté préfectoral).
- Espèce inscrite dans la liste rouge des poissons d'eau douce de France métropolitaine.

DESCRIPTION

- **Longueur** : 5 à 7 cm.
- **Poids** : 10 à 20g.
- **Période d'activité** : le jour. Elle reste à proximité du fond.
- **Reconnaissance** : écailles brillantes de couleur gris-vert à reflets argentés. Teinte violet sur son dos et rosé sur son ventre. Trait noir épais sur les flancs du mâle pendant la période de reproduction (avril à août).
- **Déplacement** : elle migre vers l'amont des cours d'eau sur plusieurs dizaines de kilomètres pour la reproduction.



Adulte

ALIMENTATION

Ce poisson se nourrit de végétaux aquatiques et occasionnellement de vers et de crustacés.

REPRODUCTION

- **Période** : d'avril à août.
- **Site de reproduction** : dans les eaux peu profondes à faible courant et au substrat sableux. Le mâle défend un territoire autour d'une moule d'eau douce (*Anodonta* [*Anodonta sp.*], ou Mulette [*Unio sp.*]) où seront pondus les œufs.
- **Ponte** : la femelle sélectionne une moule avec une forte concentration en oxygène, pour déposer ses œufs. Elle pond de 95 à 230 œufs. Seul un très faible pourcentage d'œufs survit et arrive à l'état adulte. L'éclosion est rapide et les larves* se fixent ensuite sur les chairs de la Moule. Elles sortent de la cavité de la Moule au bout de 2 ou 3 semaines.

HABITATS ET OBSERVATIONS DE L'ESPECE DANS PARIS

La Bouvière est une espèce grégaire qui vit dans les **eaux closes végétalisés** peu profondes ou dans les eaux à faibles courants, et au substrat sableux et limoneux. La présence de mollusques bivalves (Mulette, Anodonte) est indispensable à sa reproduction.

À Paris : présente occasionnellement dans la Seine. L'espèce est en déclin en France du fait de la disparition des moules d'eau douce du genre *Anodonta* (*Anodonta* sp.), ou Mulette (*Unio* sp.), indispensable pour sa reproduction.



L'Anodonte fait partie des plus grands mollusques d'eau douce (13 cm de long). Leur coquille est généralement fine. Il est très sensible à la pollution des eaux et sert de site de ponte pour la Bouvière.

MENACES

- Dégradation de son habitat : pollution industrielle, pesticides, artificialisation des cours d'eau (colmatage du fond des cours d'eau).
- Raréfaction des Mollusques Bivalves d'eau douce par la pollution des milieux aquatiques. La pollution des eaux affecte directement la prolifération des moules d'eau douce.
- Rareté de la végétation aquatique flottante.

GESTION ECOLOGIQUE

- Préserver ou retrouver une bonne qualité d'eau et éviter l'eutrophisation des milieux.
- Maintenir un fond sableux et limoneux, favorable à la reproduction de l'espèce.
- Favoriser la végétation aquatique.
- Augmentation de la température des eaux.

Espèce cible de Paris : la Bouvière

Le Brochet est un poisson d'eau douce qui affectionne les eaux calmes, peu profondes avec un couvert végétal important (cours d'eau, méandres et bras morts, lacs). La présence et l'accessibilité aux zones favorables à sa reproduction est une condition indispensable à sa survie.

STATUT

- Cette espèce bénéficie d'une protection partielle (arrêté du 8 décembre 1988) interdisant *la destruction ou l'enlèvement des œufs ; la destruction, l'altération ou la dégradation des milieux particuliers, et notamment des lieux de reproduction, désignés par arrêté préfectoral.*
- Espèce inscrite dans la liste rouge des poissons d'eau douce de France métropolitaine. Il est considéré comme étant en danger critique d'extinction à l'échelle nationale.

DESCRIPTION

- **Longueur :** 50 à 70 cm (maxi : 1,50 m).
- **Poids :** de 2 à 5 kg (maxi : 18 à 20 kg).
- **Période d'activité :** le jour. Il est actif toute l'année. Il se déplace lentement sauf pour capturer une proie.
- **Reconnaissance :** corps long et étroit. Rayures verticales vertes et jaunes sur le corps. Tête large et aplatie en forme de bec de canard avec près de 700 dents acérées sur les deux mâchoires.
- **Déplacement :** il peut parcourir de grandes distances (jusqu'à plus de 70 km). Il se déplace surtout lorsque la nourriture est rare et au moment de la période de reproduction.



Adulte



Adulte

ALIMENTATION

Le Brochet est carnivore* et se nourrit surtout de poissons. Il peut également capturer des amphibiens (grenouilles, crapauds, tritons...), des jeunes oiseaux aquatiques (Gallinule Poule d'eau, Foulque macroule, Canard colvert...) et des petits mammifères. Les jeunes brochets (ou brochetons) se nourrissent d'insectes aquatiques puis de poissons de petite taille.

Il chasse à l'affût en se dissimulant dans une cache près des berges ou dans la végétation aquatique.



Adulte dissimulé dans un herbier aquatique. Ses rayures verticales lui offrent un camouflage idéal pour chasser sur un fond de plantes aquatiques.

REPRODUCTION

- **Période** : février à mai
- **Site de reproduction** : dans la végétation aquatique herbacée des eaux peu profondes où sera déposée la ponte. Ce site de ponte est appelé une frayère* (ou zone de frai). Les brochets y sont habituellement fidèles. Les lieux où ce poisson se reproduit sont protégées par la loi (Article L432-3 CE).
- **Ponte** : la femelle pond de 10 000 à 500 000 œufs, sur une période de 2 à 5 jours. Les œufs sont déposés en paquets sur les tiges des végétaux, en moyenne à moins d'1 m de profondeur. Seul un très faible pourcentage d'œufs survit et arrive à l'état adulte.

HABITATS ET OBSERVATIONS DE L'ESPECE DANS PARIS

Le Brochet recherche les eaux courantes et les eaux closes végétalisées, de préférence peu turbides (eau claire) et riches en végétation aquatique immergée et flottante. Des zones peu profondes et des herbiers aquatiques sont indispensables pour sa reproduction. Ces herbiers assurent aussi une bonne disponibilité en proie pour les jeunes brochets et sont utilisés comme abri pendant les périodes de repos.

À Paris : le Brochet est un poisson présent dans la Seine, les canaux et les rivières anglaises des bois de Boulogne et de Vincennes. La forte artificialisation des berges et l'absence de frayère limitent toutefois sa reproduction.

MENACES

- Disparition et rareté de ses lieux de reproduction (herbiers aquatiques dans des zones d'eau peu profondes) par l'artificialisation des berges.
- Dégradation des milieux aquatiques par la pollution d'origine anthropique.
- Création d'obstacles en travers des cours d'eau qui sont susceptible d'empêcher la circulation des individus et l'accès aux zones de reproduction.
- Surpêche.

GESTION ECOLOGIQUE

- Aménager des habitats favorables à la reproduction de l'espèce en créant des frayères.
- Favoriser la végétation aquatique immergée et flottante.
- Préserver des eaux de bonnes qualités.
- Mise en place d'aménagements favorables aux migrations dans les cours d'eau (passe à poisson...).

Espèce cible de Paris : le Brochet d'Eurasie

Le Saumon atlantique vit alternativement en eau douce et en mer. Il remonte les fleuves et les rivières pour se reproduire dans des **eaux courantes** fraîches et bien oxygénées où il est né. Il souffre depuis plusieurs décennies de l'activité humaine (création de barrages, pollution des milieux aquatiques, surpêche...) qui menace sa survie. Il a disparu de nombreux cours d'eau.

STATUT

- Cette espèce bénéficie d'une protection partielle (arrêté du 8 décembre 1988) *interdisant la destruction ou l'enlèvement des œufs ; La destruction, l'altération ou la dégradation des milieux particuliers, et notamment des lieux de reproduction, désignés par arrêté préfectoral*).
- Espèce inscrite dans la liste rouge des poissons d'eau douce de France métropolitaine.

DESCRIPTION

- **Longueur** : 1.30 m pour les adultes âgés.
- **Poids** : 23 kg ; jusqu'à 36 kg.
- **Reconnaissance** : corps recouvert de petites écailles entièrement argentées, marquées de petits points noirs au niveau des flancs. Ventre blanc.
A l'approche de la reproduction, la peau du saumon devient épaisse et résistante, les flancs se teintent en jaune et des taches rouges se développent. Les mâles adultes subissent une transformation de leur mâchoire inférieure qui prend la forme d'un crochet et sont nommés bécards.
- **Déplacement** : Le saumon est un poisson migrateur. Après avoir passé 1 à 2 ans en mer, les adultes effectuent une longue migration en remontant les fleuves vers la rivière où ils sont nés, pour s'y reproduire.



Adulte

ALIMENTATION

Le Saumon atlantique est carnivore* et se nourrit principalement de poissons et de crustacés. En mer, son régime alimentaire est particulièrement riche en crustacés, donnant à sa chair sa couleur rose. A son retour en eau douce pour la reproduction, le Saumon cesse de s'alimenter pendant une période pouvant aller jusqu'à plusieurs mois. Les jeunes saumons se nourrissent d'invertébrés aquatiques dans les cours d'eau.

REPRODUCTION

- **Période** : de novembre à janvier.
- **Site de reproduction** : dans des zones d'eaux douces peu profondes et bien oxygénées à courant vif et au substrat graveleux ou sableux. Ce site de ponte est appelé une frayère* (ou zone de frai).
- **Ponte** : la ponte se fait en hiver dans des eaux froides. Les œufs sont déposés dans une cuvette creusée par la femelle puis recouvert de graviers et de sable. La femelle pond environ 10.000 à 20.000 œufs. Seul un très faible pourcentage d'œufs survit.



Les jeunes saumons, ou tacons (4 à 20 cm), se développent uniquement dans l'eau douce et vivent non loin des zones de frai* où ils sont nés. Ils se nourrissent essentiellement d'invertébrés aquatiques.

Le développement des œufs dure 2-3 mois selon la température. La maturité sexuelle est atteinte au bout de 2-3 ans pour les deux sexes.

HABITATS ET OBSERVATIONS DE L'ESPECE DANS PARIS

Le Saumon atlantique est une espèce migratrice qui vit la majeure partie de sa vie en mer. Les adultes remontent dans les fleuves et les rivières pour venir se reproduire dans les cours d'eau douce où ils sont nés (jusqu'à plus de 650 km de la mer). Une eau bien oxygénée, au substrat graveleux et sableux, est indispensable à sa reproduction. La végétation aquatique assure aussi une bonne disponibilité en proie pour les jeunes saumons et sont utilisés comme abri pendant les périodes de repos.

À Paris : la capitale sert avant tout de couloir de circulation pour les saumons pour rejoindre leurs sites de reproduction en amont. (...)

MENACES

- Construction de barrages qui interdisent l'accès de l'espèce aux zones de reproduction.
- L'exploitation de gravières nuit à la reproduction (ponte).
- la pollution d'origine anthropique croissante un rôle important dans la disparition de l'espèce.
- Réchauffement des eaux.
- Surpêche.
- Pollution génétique (hybridation avec d'autres salmonidés, opération de réintroduction avec des individus issus de la pisciculture ou génétiquement peu diversifié les rendant plus sensible aux maladies).

GESTION ECOLOGIQUE

- Mise en place d'aménagements favorables aux migrations dans les cours d'eau (passes à poisson...).
- Maintenir un fond graveleux, favorable à la reproduction de l'espèce.
- Préserver des eaux d'une bonne qualité.
- Favoriser la végétation aquatique.

Espèce cible de Paris : le Saumon atlantique

sous-trame
aquatique

Truite fario ou Truite de rivière *Salmo trutta fario*

Espèce partiellement
protégée

La Truite fario fréquente les **eaux courantes**, fraîches et bien oxygénées. L'accessibilité à ces zones de reproduction est une condition indispensable à sa survie.

STATUT

- Cette espèce bénéficie d'une protection partielle (arrêté du 8 décembre 1988) interdisant *la destruction ou l'enlèvement des œufs ; la destruction, l'altération ou la dégradation des milieux particuliers, et notamment des lieux de reproduction, désignés par arrêté préfectoral.*
- Espèce non inscrite dans la liste rouge des poissons d'eau douce de France métropolitaine.

DESCRIPTION

- **Longueur** : 25 à 40 cm ; exceptionnellement jusqu'à 1 m.
- **Poids** : 300 à 500 g ; exceptionnellement jusqu'à 10 kg.
- **Période d'activité** : le jour. Les mouvements migratoires pour rejoindre des zones de reproduction se font principalement la nuit.
- **Reconnaissance** : corps fuselé et élancé. Écailles de petites tailles de couleur variant du brun jaunâtre au gris-noir. Flancs pourvus de points noirs ou rouges. Ventre blanc.
- **Déplacement** : effectue des déplacements d'octobre à novembre lorsqu'elle remonte les cours d'eau pour gagner des zones de reproduction. Les distances parcourues sont relativement grandes (entre 8 et 25 km) et dépendent de la diversité d'habitat présent dans un cours d'eau.



Adulte

ALIMENTATION

La truite est carnivore*. Elle se nourrit principalement de petits poissons (vairons, loches et juvéniles de sa propre espèce) et d'insectes aquatiques, de vers et de mollusques dérivant avec le courant. Ses sites d'alimentation sont généralement localisés dans les zones à courant fort apportant les proies que la truite intercepte.

REPRODUCTION

- **Période** : d'octobre à février.
- **Site de reproduction** : dans des zones d'eaux peu profondes (50 cm maximum) à courant vif et au substrat graveleux. Ce site de ponte est appelé une frayère* (ou zone de frai).
- **Ponte** : la ponte se fait en hiver dans des eaux froides, à 6 ou 8°C. Les œufs sont déposés dans une cuvette creusée par la femelle puis recouvert de graviers. La femelle pond environ 1 000 à 2 000 œufs/kg. Seul un très faible pourcentage d'œufs survit et arrive à l'état adulte. La maturité sexuelle est atteinte à partir de 2-3 ans.

HABITATS ET OBSERVATIONS DE L'ESPECE DANS PARIS

La Truite fario vit dans les **eaux courantes** bien oxygénées dont la température n'excède pas 18°C. Une eau à courant rapide garantit une bonne oxygénation et empêche le colmatage du fond. La truite a besoin d'une diversité d'habitats dans les cours d'eau pour lui permettre de s'abriter (berges creuses, végétation aquatique flottantes ou émergentes, sous des blocs rocheux), de se reproduire (substrat graveleux avec des graviers d'une granulométrie ne dépassant pas 4 cm), de s'alimenter (végétation aquatique et autres habitats favorables au développement de ses proies) et de se déplacer jusqu'aux zones de reproduction.

À Paris : quelques captures très ponctuelles sont rapportées dans la Seine. Certaines de ces captures pourraient provenir de lâchers de jeunes truites réalisés en amont. La plupart des individus sont capturés après la période de reproduction, au moment où les truites redescendent les cours d'eau.

MENACES

- Pollution des eaux d'origine anthropique.
- Augmentation de la température des eaux. Une eau à 26°C devient mortelle pour la truite.
- Rareté de la végétation aquatique qui sert de refuge et d'habitat pour les proies de la truite.
- Artificialisation des cours d'eau induisant la destruction ou la dégradation des zones de reproduction (colmatage du fonds des cours d'eau).
- Création d'obstacles en travers des cours d'eau qui sont susceptible d'empêcher la circulation des individus et l'accès aux zones de reproduction (barrages, digue...).
- Appauvrissement génétique suite à des introductions de repeuplement (avec des individus issus de la pisciculture notamment).

GESTION ECOLOGIQUE

- Mise en place d'aménagements favorables aux migrations dans les cours d'eau (passes à poisson...).
- Maintenir un fond graveleux, favorable à la reproduction de l'espèce.
- Préserver des eaux d'une bonne qualité.
- Favoriser la végétation aquatique immergée, émergente et flottante.

Espèce cible de Paris : la Truite fario

La vandoise vit en bancs d'une dizaine à plusieurs centaines d'individus. Ce poisson fréquente les **eaux courantes** fraîches et bien oxygénées et à courant rapide. Il ne se reproduit pas dans la Seine, faute de sites favorables à sa reproduction.

STATUT

- Cette espèce bénéficie d'une protection partielle (arrêté du 8 décembre 1988 interdisant *la destruction ou l'enlèvement des œufs ; la destruction, l'altération ou la dégradation des milieux particuliers, et notamment des lieux de reproduction, désignés par arrêté préfectoral.*

DESCRIPTION

- **Longueur** : 15 à 25 cm, exceptionnellement 40 cm.
- **Poids** : 150 à 200 g, exceptionnellement 600 g à 1 kg.
- **Période d'activité** : à l'aube et au crépuscule.
- **Reconnaissance** : silhouette effilée. Tête fine et conique. Écailles brillantes et argentées à reflets bleuâtres. Yeux jaunes et nageoires gris à jaune clair. Les vandoises nagent très vite et réagissent aux mouvements dans leur environnement.



Adulte

ALIMENTATION

La Vandoise se nourrit principalement d'insectes, d'escargots aquatiques et d'algues. Elle fréquente aussi bien le fond que la surface de l'eau pour s'alimenter.

REPRODUCTION

- **Période** : de mars à mai.
- **Site de reproduction** : dans des zones d'eau peu profondes où le courant est fort et au substrat caillouteux. Ce site de ponte est appelé une frayère* (ou zone de frai).
- **Ponte**: les femelles déposent de 15 000 à 30 000 œufs sur le fond caillouteux du cours d'eau ou parmi les herbiers aquatiques. Leur développement peut s'effectuer en 3 semaines dans une eau à 15°C. Seul un très faible pourcentage d'œufs survit et arrive à l'état adulte. La maturité sexuelle est atteinte seulement entre 3 et 4 ans.

HABITATS ET OBSERVATIONS DE L'ESPECE DANS PARIS

Eaux courantes claires et fraîches des cours d'eau rapides sur substrat sableux ou graveleux. La végétation aquatique des cours d'eau assure une bonne disponibilité en proie (insectes) et est utilisée comme abri pendant les périodes de repos. La température de l'eau est le facteur principal de sa distribution, ni trop chaude, ni trop froide : maximum 22 °C en été, environ 10-15 °C au printemps pour le développement des œufs. La Vandoise ne fréquente pas le cours supérieur des rivières ni les eaux trop chaudes qui manquent d'oxygène. Elle semble fuir les fonds vaseux.

À Paris : la Vandoise est un poisson présent occasionnellement dans la Seine. L'absence de milieux favorables à sa reproduction l'empêche toutefois de s'y reproduire.

MENACES

- Dégradation des milieux aquatiques par la pollution d'origine anthropique et le colmatage des fonds.
- Envaselement du fond des cours d'eau.
- Sensible à l'augmentation de la température des eaux (supérieur à 22°C).
- Création d'obstacles au travers des cours d'eau qui sont susceptible d'empêcher la circulation des individus et l'accès aux zones de reproduction au printemps.

GESTION ECOLOGIQUE

- Préserver les fonds graveleux et sableux.
- Favoriser la végétation aquatique immergée et flottante.
- Préserver des eaux de bonnes qualités.
- Mise en place d'aménagements favorables aux migrations dans les cours d'eau (passe à poisson...).

Espèce cible de Paris : la Vandoise

Espèce caractéristique de la sous-trame minérale, le Lézard des murailles affectionne les lieux ensoleillés et rocailloux.

STATUT

- Espèce inscrite dans la liste rouge des reptiles de France métropolitaine,
- elle est protégée par la loi française selon l'Arrêté du 19 novembre 2007. Il est notamment « *interdit de détruire, manipuler, capturer les œufs, nids et animaux [...] ainsi que de détruire, dégrader des sites de reproduction et aires de repos* ».

DESCRIPTION

- **Longueur** : 25 cm avec la queue.
- **Période d'activité** : le jour. Il hiberne* de novembre à mars dans un lieu à l'abri du gel (milieux secs), dans les fissures d'un mur ou d'un rocher, dans le sol ou sous des tas de pierres.
- **Reconnaissance** : sa silhouette est élancée, son corps gris-vert est légèrement aplati, sa tête est allongée, sa queue est longue et effilée. Le ventre du mâle est blanchâtre ou jaunâtre. Les flancs de la femelle sont plus foncés et tachetés de bleu ciel.
- **Déplacement** : distance vraisemblablement faible.



Adulte



Adulte femelle



Adulte mâle

Remarque : sa queue se casse facilement (autotomie*), ce qui lui permet d'échapper à un prédateur. Ne pouvant repousser qu'une fois, une nouvelle queue apparaît ensuite progressivement.

ALIMENTATION

Il se nourrit d'insectes (adultes et larves* de mouches, papillons, grillons, sauterelles, criquets ...) et d'araignées.

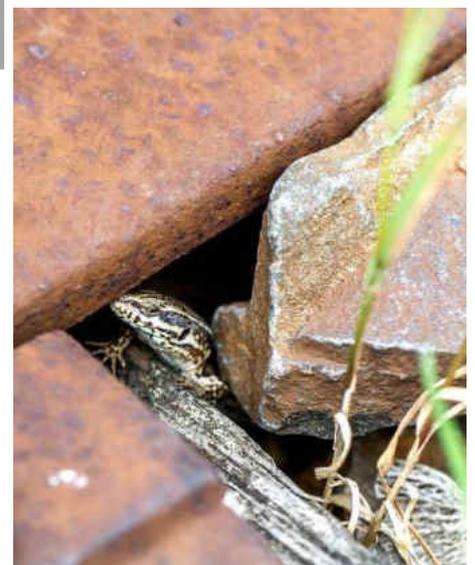
REPRODUCTION

L'accouplement a lieu au printemps. La femelle pond 2 à 3 fois entre avril et juin dans un trou pour y déposer de 2 à 9 œufs. L'incubation* dure environ 2 mois.

HABITATS ET OBSERVATIONS DE L'ESPECE DANS PARIS

Le Lézard des murailles recherche les milieux secs. Il affectionne **les murs et perrés avec interstices**, les tas de pierres, les voies ferrées (ballast), les trous dans le sol et les **friches herbacées** et ferroviaire. Il utilise les lisières (bords de chemins, massifs d'**arbustes indigènes**...) comme zone de refuge ou de chasse. Il recherche une zone bien exposée au soleil pour augmenter la température de son corps avant de s'activer et de se déplacer. La végétation présente sur les murs doit donc laisser subsister de grandes surfaces ensoleillées.

Évoluant autour des habitations, son agilité et sa rapidité en font une espèce difficile à observer. Il est très sensible aux mouvements et aux vibrations qui le font fuir. Son territoire s'étend de 3 à 50 m².



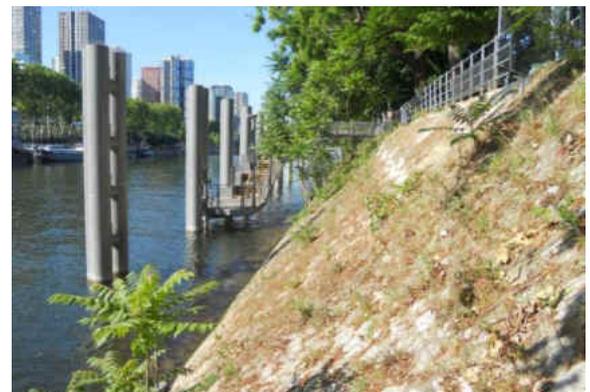
Lézard des murailles adulte sous une ancienne voie de chemin de fer dans une friche ferroviaire.



Mur avec interstices où plusieurs lézards ont été observés (Bastion - 12^e)

À Paris : les populations sont très localisées (il existe plus de 15 populations recensées). Le Lézard des murailles est particulièrement connu pour être présent sur la Petite Ceinture ferroviaire et sur l'île aux Cygnes (15^e) dont la population a été la première recensée à Paris.

*Exemples de **murs et perrés avec interstices** où des populations de lézards sont connues.*



Perré (Île aux Cygnes – 15^e)

MENACES

- La prédation : chat domestique, oiseaux.
- L'utilisation de pesticides : impact direct ou indirect via ses proies.
- La destruction et la modification de son habitat : colmatage des interstices, enduits.
- La fragmentation de son habitat : limite ses déplacements et isole les populations entre elles.

RECOMMANDATIONS DE GESTION FAVORABLE À LA BIODIVERSITÉ

- Préserver les interstices sur les murs et les milieux rocailloux.
- Maintenir des habitats ouverts.
- Renforcer son habitat : construction de murets de pierres sèches et des tas de pierres bien exposés au soleil.

L'Orvet fragile est un lézard sans pattes très discret qui recherche les zones arbustives et herbacées denses.

STATUT

- Espèce inscrite dans la liste rouge des reptiles de France métropolitaine.
- Espèce protégée au niveau national (Arrêté du 19 novembre 2007, article 3). Il est notamment « *interdit de perturber, détruire, manipuler, capturer les œufs, et animaux [...] ainsi que de transporter, la naturaliser, vendre ou acheter des spécimens prélevés dans le milieu naturel du territoire métropolitain de la France et des États membres de l'Union européenne* ».

DESCRIPTION

- **Longueur** : 30 à 50 cm.
- **Reconnaissance** : ressemble à un serpent et se déplace en rampant. Corps allongé avec une peau lisse et brillante. Tête courte au museau arrondi. Couleur brun à cuivré. Les flancs des femelles sont sombres. Les jeunes sont de couleur argentée ou dorée avec une ligne vertébrale noire.
- **Période d'activité** : à l'aube et surtout au crépuscule. Il se déplace lentement. L'Orvet fragile passe une grande partie de son temps à l'abri dans un coin ombragé. Il peut se déplacer en journée après la pluie pour trouver plus facilement ses proies. Il s'expose rarement au soleil pendant les périodes de grandes chaleurs.
- **Hivernation** : il hiberne* de novembre à mars. Plusieurs individus peuvent s'abriter ensemble dans le sol jusqu'à 70 cm de profondeur dans des galeries de rongeurs ou des composteurs.
- **Remarque** : comme le Lézard des murailles, sa queue se casse facilement (autotomie*), lui permettant d'échapper à un prédateur. Ne pouvant repousser qu'une fois, une nouvelle queue apparaît ensuite progressivement.



Adulte



Adulte



Jeune (forme dorée)

ALIMENTATION

L'Orvet fragile est carnivore* et consomme principalement des limaces, des escargots, des lombrics, des insectes et des araignées.



Lombric



Arion (limace)

REPRODUCTION

- **Période** : Avril à septembre. La maturité sexuelle est de 3 ans pour les mâles et de 4 ans pour les femelles. Les accouplements ont lieu d'avril à juin.
- **Ponte** : L'espèce est ovovivipare*. La gestation est de 6 semaines. La femelle donne naissance de 5 à 25 jeunes orvets d'une dizaine de centimètres, entre juillet et septembre.
- **Longévité** : en captivité certains individus peuvent vivre jusqu'à 30 ans.

HABITATS ET OBSERVATIONS DE L'ESPECE DANS PARIS

L'Orvet fragile affectionne les endroits ombragés avec un sol meuble, une végétation arbustive et herbacée très dense, des feuilles mortes, du bois mort et des dalles pierreuses pour pouvoir s'abriter, chasser, se reproduire et hiberner*. On le retrouve dans les massifs arbustifs libres, les talus de voies ferrées, les **prairies** et le compost. Son affinité pour les milieux frais est liée à son attrait pour les sols meubles, indispensables à son comportement de fouisseur. Il est capable de s'enterrer par ses propres moyens si le sol est meuble ou d'utiliser des galeries de rongeurs pour hiberner*. Il apprécie particulièrement le bois en décomposition et le compost.

À Paris : L'Orvet fragile était encore rare jusqu'à récemment. La création de compost a favorisé son retour dans les espaces verts. Plusieurs individus ont été observés dans le bois de Vincennes (comme au parc floral) et sur le linéaire de la Petite Ceinture ferroviaire. Ses déplacements lents et sa grande discrétion le rendent difficile à repérer.



Zone arbustive et herbacée favorable à l'Orvet fragile



Petite ceinture ferroviaire – 15^e

MENACES

- La raréfaction des massifs arbustifs libres (voir fiche habitat prioritaire : **arbustes indigènes***).
- L'utilisation de biocides, notamment anti-limace, implique une diminution du nombre de proies et un risque d'empoisonnement par ingestion des proies contaminées.
- Le trafic routier entrave ses déplacements.
- Les tontes rases représentent une cause de mortalité chez ce reptile.

RECOMMANDATIONS DE GESTION FAVORABLE À LA BIODIVERSITÉ

- Maintenir et renforcer les massifs arbustifs libres (voir fiche habitat prioritaire : **arbustes indigènes***).
- Privilégier les fauches plutôt que les tontes.
- Favoriser une végétation herbacée haute et dense, surtout en lisière des massifs arbustifs, en privilégiant les fauches tardives.
- Valoriser les déchets verts en installant des tas de bois morts et de feuilles mortes, hauts de 50 cm minimum, dans les massifs arbustifs, qui serviront d'abri le jour et l'hiver pour les orvets et d'autres espèces animales comme le Hérisson d'Europe.
- Vérifier si des orvets sont présents dans les composts.
- Éviter de tailler tout le linéaire d'un massif arbustif en une seule fois.

Espèce cible de Paris : l'Orvet fragile

Les Lombriciens sont des Annélides (ou vers annelés) et font partie de la macrofaune du sol. On en distingue près de 110 espèces en France métropolitaine. Par leur contribution à la fertilité et sur la structuration et le fonctionnement des sols, les lombrics sont de bons indicateurs de leur qualité. En moyenne, 7 à 8 espèces cohabitent sur un même lieu.

STATUT

En France, ils ne font pas partie des espèces réglementées (protégées, listes rouges, etc.).

DESCRIPTION

- **Reconnaissance** : La principale caractéristique des Lombriciens est leur corps mou et vermiforme présentant une succession d'anneaux (métamères). On les classe selon 3 catégories écologiques :

Les **épigés** (d'étymologie grecque « qui vit sur la terre ») sont de petite taille, de 1 à 5 cm, au corps rouge sombre. Ils vivent à la surface du sol dans des litières de feuilles ou des amas de déchets organiques qu'ils décomposent et ne creusent pas ou peu de galeries dans le sol.



épigé

Les **endogés** (d'étymologie grecque « qui vit sous la terre ») ont une taille variant de 1 à 20 cm et sont faiblement pigmentés (rose, vert ou gris clair). Ils vivent en permanence dans le sol où ils creusent des galeries horizontales très ramifiées et ne remontent presque jamais à la surface.



endogé

Les **anéciques** (d'étymologie grecque « sans maison » pouvant être compris comme « sans habitat spécifique ») sont de gros vers de terre de plus grande taille, de 10 à 110 cm. Leur couleur est plus intense du côté de la tête et varie du rouge-brun au gris-noir. Ils creusent des galeries verticales. On en distingue deux types :

- Les anéciques à tête rouge qui ont un comportement proche des épigés et vivent plutôt dans 20-30 cm de feuilles.
- Les anéciques à tête noire qui vivent dans le sol et sont dits strictement anéciques.

- **Période d'activité** : Les lombrics sont principalement actifs en sortie d'hiver, au début du printemps et en automne. Pour les anéciques et les endogés, le sol doit être suffisamment humide et meuble avec une température d'environ 10 à 12°C. Quand les conditions ne sont pas favorables, ces derniers deviennent inactifs, leur métabolisme passe alors au ralenti. Les épigés quant à eux meurent et les populations survivent sous forme d'embryons dans les cocons.

ALIMENTATION

Les Lombriciens sont détritivores : ils se nourrissent de débris organiques dont des végétaux morts (racines, feuilles, etc.). leurs rejets donnent un compost appelé lombricompost qui sera utilisé par les plantes pour croître ou par les graines pour germer. Sur le sol, les anéciques déposent des déjections qu'on appelle les **turricules**, soit entre 40 et 120 tonnes de turricules rejetés par hectare et par an dans une terre arable ! (Ménard, 2005). Ce sont les petits tourbillons de terre et excréments observés à la surface du sol dont la taille varie de quelques millimètres à quelques centimètres en fonction des espèces. Ils contiennent 11 fois plus de potasse, 7 fois plus de phosphore, 4 fois plus d'azote et 3 fois plus de magnésium que le sol dans lequel ils sont présents.

Les Lombriciens sont considérés comme de vrais ingénieurs de l'écosystème du sol : ils le modifient à leur bénéfice mais également à l'avantage des autres espèces. Ils apportent de nombreux soins à la terre en aérant les sols, assurant un meilleur drainage, recyclant les végétaux morts, redistribuant leurs rejets sous forme de compost à différentes profondeurs de sol, protégeant le sol de l'érosion, améliorant la structure du sol, facilitant le développement des racines et en diminuant l'acidification du milieu.

REPRODUCTION

Période : printemps - été.

Les Lombriciens sont hermaphrodites : chaque individu porte à la fois les organes génitaux mâles et femelles, mais ils ne peuvent parfois s'autoféconder. Leur organe particulier, appelé le clitellum, permet à l'individu de s'unir à un autre par sa partie génitale lors de la reproduction. Ainsi, ils s'accouplent tête-bêche en échangeant des spermatozoïdes qui sont emmagasinés dans des réceptacles séminaux appelés spermathèques. Durant les jours suivant l'accouplement, chaque ver fabrique un cocon qui contient 1 à 7 embryons selon les espèces. Les épigés, qui ont une durée de vie d'environ 3 mois et un temps de génération rapide, produisent une centaine de cocons et environ 300 descendants par an (VIGOT & CLUZEAU, 2014). Par contre, les anéciques et endogés peuvent vivre de 5 à 8 ans et ne produisent qu'une douzaine de cocons pour une quinzaine de descendants par an.

HABITATS ET OBSERVATIONS DE L'ESPECE DANS PARIS

Les anéciques recherchent des sols humides et plutôt frais que l'on peut retrouver dans des prairies, des jardins potagers, des pelouses et des gazons urbains ainsi que des zones boisées.



L'Observatoire Participatif des Vers de Terre est un programme de sciences participatives ayant pour objectif de proposer un outil d'évaluation simple de la diversité des Lombriciens des milieux principalement urbains et péri-urbains en s'appuyant sur un réseau d'observateurs. Ce programme appréhende un groupe taxonomique encore largement méconnu bien qu'il ait un rôle indispensable dans la structuration et la fertilité des sols. Il a également démontré que les sols urbains sont des sols spécifiques à haute valeur écologique pour les communautés lombriciennes : les richesses taxonomiques y sont supérieures à celles observées en grandes cultures et en régions viticoles.

À Paris : parmi les 26 espèces de Lombriciens connus actuellement en Île-de-France, 22 ont déjà été observées sur le territoire de Paris. Grâce à l'OPVT, plusieurs sites parisiens ont été étudiés révélant une abondance et une diversité spécifique assez variable selon les localités. Par exemple, les lombrics ont été étudiés dans le bois de Vincennes (12^e) avec une abondance et une richesse taxonomique élevées, ou dans un potager et un parterre fleuri dans le Parc de Bercy (12^e) avec les mêmes résultats. En revanche, leur abondance et leur richesse taxonomique étaient faibles dans une pelouse urbaine du 5^e arrondissement. Les communautés de vers de terre ont également été analysées au bois de Boulogne, à l'école du Breuil (12^e) et au square Paul Langevin (5^e).

MENACES

- Raréfaction des milieux herbacés recherchés par les espèces (prairies, pelouses, zones boisées, jardins potagers, etc.).
- Travail mécanique du sol avec retournement et l'usage d'engins rotatifs type fraise ou rotavator.
- Conservation des reliquats de fauche un certain temps sur place après intervention.
- Utilisation de biocides.
- Utilisation du cuivre (présent dans la bouillie bordelaise) pour la protection phytosanitaire.
- Introduction d'un ver plat (plathelminthe) venu d'Argentine dénommé *Obama nungara*, prédateur hautement invasif qui se nourrit exclusivement de lombrics.

GESTION

- Préserver et renforcer autant que possible les milieux de vie des Lombriciens (prairies, friches, massifs arbustifs libres, talus et bords de chemins enherbés).
- Réutiliser les déchets de tonte et d'élagage en les ramenant au sol.
- Valoriser les feuilles mortes.
- Couvrir de manière permanente les sols (matières mortes comme le foin ou vivantes via l'interculture par exemple).
- Réaliser des **fauches tardives**.
- Favoriser le travail manuel du sol.
- Privilégier autant que possible les **tontes hautes**, pour préserver la faune qui y vit.



Turrículos



Cocons contenant des œufs

Présentation de deux espèces

22 espèces de Lombriciens ont déjà été observées à Paris

DESCRIPTION

Longueur totale : 4 à 5 cm pour l'adulte

Reconnaissance : Comme son nom l'indique, il possède une coloration plutôt rouge. Son corps est constitué de 105 segments.

Lorsqu'il est manipulé brusquement, il dégage un liquide âcre, jaunâtre, visqueux et très fortement odorant, lié à un mécanisme de défense chimique

ALIMENTATION

Il se nourrit de végétation en décomposition sur le sol. Il ne mange que des aliments déjà dégradés par les micro-organismes et mange l'équivalent de la moitié à une fois son poids par jour.

HABITAT

Eisenia fetida appartient à la catégorie des épigés et vit ainsi en milieu aéré. Il préfère des conditions où d'autres vers ne peuvent pas survivre : il apprécie l'obscurité, l'humidité, une atmosphère bien ventilée et une température optimale de 15 à 25°C.

Ver rouge (*Eisenia fetida*)



Ver rouge (*Eisenia fetida*), adulte

DESCRIPTION

Longueur totale : 13 à 25 cm pour l'adulte

Reconnaissance : le lombric commun est de couleur rouge pourpre et orangée et présente un gradient de dépigmentation antéro-postérieur. Il possède 143 segments (ou anneaux) au total.

ALIMENTATION

Cet annélide se nourrit de feuilles mortes et de débris organiques en surface

HABITAT

Lumbricus terrestris appartient à la catégorie des anéciques. Il vit dans une galerie verticale permanente avec une ouverture débouchant à la surface et peut descendre jusqu'à 1 mètre dans le sol. Il apprécie les milieux peu organiques, riches en eau et très humide ; il est hygrophile. Les individus peuvent former des « cabanes à vers de terre » constituées de débris organiques à l'entrée des galeries qui sont très favorables aux activités microbiennes.

Lombric commun (*Lumbricus terrestris*)



Lombric commun